Le Courrier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Lundi 2 novembre 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6887 - 23e année

IL FUT L'UN DES PREMIERS JOURNALISTES APRÈS L'INDÉPENDANCE

Djamal Saïfi est parti furtivement

P 24

1ER CONCERT DE L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE INTERNATIONAL D'ALGÉRIE



Tebboune appelle à un essor culturel

P 2

72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

Hommage aux artisans du 1er Novembre



Ph: DR

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

« Préserver nos intérêts vitaux »

DÉCONTAMINATION DES SITES DES ESSAIS NUCLÉAIRES

«La France refuse d'assumer sa responsabilité pénale

BENJAMIN STORA :

« La restitution des biens algériens serait bloquée si l'extrême droite française accède au pouvoir »

LIRE EN PAGES 2 & 3

LA PROBLÉMATIQUE EXAMINÉE

Comment réduire nos émissions de méthane ?

P 4

APN

Les débats sur le PLF 2027 s'ouvrent aujourd'hui

P 4

UNE RECONNAISSANCE QUI FAIT RÊVER

Maza dans le top 3 du vote de Messi pour le Trophée Kopa

P 11

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Guess d'Hem, cheval à battre de cette épreuve

P 21

CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Le véto russe met en faillite les rêves expansionnistes du Makhzen

P 6



L'ÉDITO

Lettre à ceux qui ne sont plus là

Pour vous dire que chez nous en Algérie, tout le monde va bien. Plus personne n'a faim. Au contraire beaucoup mangent trop. Le nombre d'obèses augmente chaque année. Plus personne n'a froid. Nous n'avons plus de bidonvilles. Les logements avec gaz de ville, eau et électricité, sont distribués par milliers. À titre d'exemple et à l'occasion du 72ème anniversaire du 1er Novembre 1954, la distribution de plus de 330 000 appartements neufs, est programmée. Pour suivre la courbe démographique et ne plus retomber dans le déficit. Tous nos enfants vont gratuitement à l'école, au lycée et à l'université. 12 millions d'élèves ont rejoint, cette année, plus de 30 000 établissements (primaire, moyen et secondaire). Plus de 170 entre universités, écoles nationales et normales sup' pour accueillir près de 2 millions d'étudiants. Chaque année plus de 400 000 nouveaux bacheliers s'y ajoutent. Il faut savoir aussi que plus de 3 000 étudiants étrangers suivent leur cursus chez nous. D'autre part, 13 millions d'Algériens sont salariés dont près de 3 millions dans la Fonction publique. Nous avons également plus de 3,5 millions de retraités qui perçoivent, chaque mois, leur pension. Ceux qui ne sont pas encore salariés perçoivent une allocation de 18 000 DA chaque mois en attendant que l'agence de l'emploi leur trouve un recrutement. Les soins sont gratuits pour tout le monde dans les 300 hôpitaux publics répartis sur l'ensemble du territoire. Nous avons 218 usines de médicaments qui couvrent 80% de nos besoins. Vous ne le savez peut-être pas, mais pour notre pays semi-aride, nous avons la solution. Pour avoir de l'eau potable durablement, il y a 19 stations de dessalement d'eau de mer qui produisent 42% de nos besoins. D'autres sont en cours de réalisation. Ceci sans compter les 237 usines d'épuration des eaux usées pour l'agriculture et l'industrie. 76 autres stations de dessalement sont en cours de réalisation. Le mégaprojet de la mine de Gara Djebilet, qui a nécessité une liaison ferroviaire de 1000 km entre Tindouf et Béchar, est entré en exploitation. Un train reliant Tamanrasset à Alger sur 2 000 km, est également en cours de réalisation. La liste est trop longue. Nous avons laissé le meilleur pour la fin. La cerise sur le gâteau. Parmi les cérémonies de célébration du 72ème anniversaire du 1er Novembre 1954, samedi dernier en soirée, un somptueux concert a été donné par l'orchestre philharmonique qui vient juste d'être créé. Entendre l'hymne national Kassamen joué par un si grand orchestre vous donne forcément la chair de poule. Ont été joués également, nos chants patriotiques suivis de la 40ème symphonie de Mozart et de la 9ème de Beethoven. C'était sublime tout simplement. Rien à envier à l'opéra de Vienne. Mais pas que : un grand projet de film sur l'Émir Abdelkader est également en préparation. On mange bien. On va à l'école. On écoute de la bonne musique. Ceux qui ont survécu à la barbarie de la colonisation et surtout leurs enfants et petits-enfants vont bien. Plus rien à ajouter. On pense beaucoup à vous !

Zouhir Mebarki

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE L'A RÉAFFIRMÉ DANS SON MESSAGE DU 1ER NOVEMBRE :

« Préserver nos intérêts vitaux »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est revenu, samedi, sur sa décision d'envoyer des unités de l'Armée nationale populaire en République du Niger, dont le feu vert a été donnée, lundi dernier, par le Parlement national.



Dans un message adressé à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale, le chef de l'État a souligné que cette commémoration constitue «une occasion renouvelée d'appeler à la prise de conscience de ce qu'exigent les intérêts supérieurs du pays». Dans ce contexte, a-t-il précisé, « l'habilitation constitutionnelle et le consensus institutionnel consacrés dans le cadre de la coopération avec un pays frère et voisin » prennent tout leur sens. Le président Tebboune a ajouté que cette démarche « traduit le souci de préserver nos intérêts vitaux ainsi que la dimension anticipative, en tant que l'un des déterminants de la stratégie de notre sécurité nationale face à la situation actuelle dans la région ».

Il a également affirmé que cette décision s'inscrit dans le cadre des exigences de préservation de la stabilité, dans laquelle « l'Algérie nouvelle investit ses ressources et ses potentialités, à travers une décision politique souveraine, porteuse de l'esprit de Novembre ».

Pour rappel, la présidence de la République avait annoncé, lundi dernier, que le président Tebboune avait décidé d'envoyer des unités de l'ANP en République du Niger, dans le but d'assurer la protection des intérêts énergétiques et économiques communs entre l'Algérie et le Niger.

UN HOMMAGE AUX SACRIFICES DU PEUPLE ALGÉRIEN

Dans son message, le président de la République est également revenu sur la portée historique de cette date nationale, marquée par le souvenir des sacrifices des valeureux martyrs. Il a souligné que le peuple algérien célèbre cet anniversaire avec fierté, tout en se remémorant les souffrances endurées pendant plus de 130 ans, marquées par « la spoliation des terres, l'agression contre l'histoire et l'effacement de l'identité ». Le chef de l'État a estimé que « le colonialisme de peuplement qu'a subi notre pays, par sa violation des principes moraux et des valeurs civilisationnelles, demeure une tache indélébile dans l'histoire de l'humanité ». Il a également rappelé que la Révolution de Novembre constitue un tournant historique décisif, témoignant du courage d'un peuple libre qui a payé le prix le plus lourd de son sang pour que l'Algérie vive libre et digne et que le message de Novembre demeure éternel.

Le président Tebboune a conclu son message en se recueillant à la mémoire des martyrs et en rendant hommage aux moudjahidate et moudjahidine, auxquels il a souhaité longue vie, santé et bonheur. Il convient de souligner que le chef de l'État s'est recueilli, hier, au Sanctuaire du martyr (« Maqam Echahid ») à Alger, à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement du 1er Novembre 1954.

Le Président a, à cette occasion mémorielle, déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatiha du Saint Coran à la mémoire de nos martyrs.

Sarah O.

Ghali salue l'héritage historique de l'Algérie

Le président de la République sahraouie, Brahim Ghali, a adressé un message de félicitations à son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954. Dans son message, le président sahraoui a exprimé, en son nom personnel et au nom du peuple et du gouvernement sahraouis, ses chaleureuses félicitations au président algérien, lui souhaitant plein succès dans l'accomplissement de ses hautes missions, ainsi que davantage de progrès et de prospérité à l'Algérie et à son peuple. Brahim Ghali a souligné que la Révolution algérienne demeure un symbole éternel des luttes de libération et d'émancipation, ainsi qu'un héritage pour l'humanité tout entière. Elle incarne, a-t-il relevé, une histoire glorieuse de résistance, d'héroïsme et de sacrifices consentis pour la liberté et la dignité. Le chef de l'État sahraoui a également rappelé que cette révolution avait largement dépassé les frontières de l'Algérie, contribuant à accélérer les processus de décolonisation en Afrique et dans le monde. Elle a, en outre, transmis aux générations algériennes les valeurs de fierté, de dignité et d'attachement à la défense de la patrie. Évoquant la situation actuelle de l'Algérie, Brahim Ghali a estimé que le pays, sous la direction du président Abdelmadjid Tebboune, réalisait des avancées importantes dans le domaine du développement et des réformes, tout en consolidant sa position aux niveaux régional et international, dans le prolongement des principes fondateurs de la Révolution du 1er Novembre. Enfin, le président sahraoui a réitéré la reconnaissance du peuple sahraoui envers l'Algérie pour ses positions constantes et son engagement en faveur des principes de liberté, d'autodétermination et d'indépendance. Il a souligné que le peuple sahraoui puisait dans l'expérience de la Révolution algérienne des enseignements de force et de résilience dans sa lutte pour le recouvrement de ses droits légitimes.

M.Seghilani

1ER CONCERT DE L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE INTERNATIONAL D'ALGÉRIE

Tebboune appelle à un essor culturel

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné, samedi soir, la nécessité d'accompagner le développement économique que connaît actuellement l'Algérie par un développement culturel et artistique dans tous les domaines, afin que le pays retrouve ses gloires profondément ancrées dans l'histoire. Cette instruction a été donnée à l'issue du premier concert de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie, auquel le chef de l'État a assisté à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale. À cette occasion, Abdelmadjid Tebboune a salué cette «importante réalisation culturelle», placée sous la direction du maestro Amine Kouider. Organisée sous le thème «L'Algérie… une symphonie immortelle», cette première prestation s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'État, de membres du gouvernement et de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie. Le programme musical s'est articulé autour de trois tableaux consacrés au patriotisme, aux chefs-d'œuvre de la musique classique universelle et au patrimoine musical algérien. Le premier tableau a notamment donné lieu à l'interprétation de plusieurs chants patriotiques, dont « Min Djibalina », « Djazaïrouna Ya Bilad El Djoudoud » et « Ya Chahid Al-Watan », ainsi que des extraits des bandes originales des films « Patrouille à l'Est » et « La Bataille d'Alger ». Le deuxième tableau a mis à l'honneur des œuvres du répertoire classique mondial, notamment celles de Johann Strauss, Wolfgang Amadeus Mozart, Ludwig van Beethoven et Mikhaïl Glinka. Le dernier volet a, quant à lui, été consacré à des œuvres emblématiques de la musique algérienne, parmi lesquelles « El Hamdoulillah mabkach istimar fi bladna », « Ch'hilet Laâyani » et « Wahran Wahran ». Dans son allocution à l'ouverture du concert, le maestro Amine Kouider a exprimé ses remerciements au président de la République, en son nom et au nom de l'ensemble des musiciens algériens, établis dans le pays ou à l'étranger. Il a notamment souligné que cet orchestre était « le projet du président de la République », le qualifiant de « projet culturel, artistique et civilisationnel ». La soirée s'est achevée par une photo-souvenir du président de la République aux côtés de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, du maestro Amine Kouider et des membres de l'orchestre. Pour rappel, la décision de création de cet orchestre a été prise par le président de la République lors d'une précédente réunion du Conseil des ministres. Composée de 70 musiciens et placée sous la direction artistique, musicale et administrative d'Amine Kouider, cette formation s'inscrit dans une démarche visant à développer la musique symphonique et à renforcer le rayonnement culturel de l'Algérie sur la scène internationale.

S. O.

À L'OCCASION DU 1ER NOVEMBRE

5 539 détenus graciés

À l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, samedi 31 octobre 2026, un décret présidentiel portant grâce au profit de 5 539 détenus, selon un communiqué de la présidence de la République. Cette mesure, prise conformément aux dispositions de la Constitution, notamment ses articles 91 (alinéa 8) et 188, intervient après consultation du Conseil supérieur de la magistrature. La grâce présidentielle concerne les personnes détenues ou non détenues, condamnées définitivement à la date de signature du décret, dont la peine prononcée ou le reliquat de peine est égal ou inférieur à 24 mois. Toutefois, cette mesure exclut les personnes condamnées par les juridictions militaires, ainsi que celles impliquées dans des affaires de terrorisme, de trahison, d'espionnage, de meurtre, de trafic de drogue, d'évasion et de parricide ou d'agression sur ascendants. Sont également exclues les personnes condamnées pour des délits ou crimes d'atteinte à la pudeur, avec ou sans violence, sur mineurs, ainsi que pour viol. Le décret ne concerne pas non plus les personnes condamnées pour les infractions prévues par la loi 06-01 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, la falsification de monnaie, la contrebande, ainsi que les infractions à la législation et à la réglementation relatives aux changes et aux mouvements de capitaux.

Ania N.

72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

Hommage aux artisans du 1er Novembre

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit a organisé, dans la nuit de samedi à dimanche, au Musée du Moudjahid, au Sanctuaire du Martyr à Alger, une cérémonie commémorant le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, sous le slogan « Novembre… mémoire d'un pays et avenir d'une nation ».



Ph: DR

La cérémonie s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, de membres du Gouvernement, du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires liées à la défense et à la sécurité, Boumediene Benattou, ainsi que de personnalités nationales, de moudjahidine et de moudjahidate et de représentants de la société civile. À cette occasion, le ministre des Moudjahidine et des ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a souligné la grandeur de la nuit historique du 1er Novembre 1954, que le peuple algérien commémore avec un profond sentiment de fierté nationale.

Il a rappelé que cette date constitue un moment de fidélité et de reconnaissance envers les valeureux martyrs, qui demeurent, a-t-il affirmé, « un exemple éternel de sacrifices et d'amour de la patrie ». Le ministre a également salué avec fierté les importantes décisions prises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en vue de préserver les intérêts de l'Algérie, de poursuivre son développement et sa prospérité et de consolider sa sécurité. Ces décisions traduisent, selon lui, « une vision stratégique à la hauteur des valeurs et de l'histoire d'un État comme l'Algérie », estimant que « le pays est entre des mains sûres et que sa souveraineté nationale est préservée ».

LA MÉMOIRE NATIONALE OU L'HÉRITAGE RÉVOLUTIONNAIRE

Dans son allocution, Abdelmalek Tacherift a également mis en avant le rôle pionnier de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN). Il a, par ailleurs, rappelé que les Assises nationales sur la mémoire et l'histoire, organisées récemment sous le haut patronage du président de la République, s'inscrivent dans le cadre de ses orientations visant à promouvoir le dossier de la mémoire nationale et à consacrer l'héritage historique du peuple algérien, particulièrement celui de la glorieuse Révolution de libération nationale. Au terme de son intervention, le ministre a adressé ses vœux à la famille révolutionnaire, aux moudjahidine et moudjahidate, ainsi qu'aux veuves et aux enfants de martyrs, à l'occasion de la commémoration du 1er Novembre 1954. La cérémonie a également été marquée par un hommage rendu à plusieurs moudjahidine et moudjahidate, en reconnaissance de leurs sacrifices pour la libération de la patrie et le recouvrement de la souveraineté nationale. Aux douze coups de minuit, les couleurs nationales ont été hissées sur l'esplanade du Sanctuaire du Martyr, suivies de l'exécution de l'hymne national, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, du président du Conseil de la nation, de membres du Gouvernement, du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires liées à la défense et à la sécurité, de personnalités nationales, de moudjahidine et de moudjahidate, ainsi que d'une foule nombreuse de citoyens.

Ania N.

AZOUZ NASRI :

« Poursuivre l'édification de l'Algérie victorieuse »

De son côté, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a réaffirmé, à cette occasion, l'engagement à poursuivre le processus de construction et d'édification du pays, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en vue de bâtir une Algérie victorieuse et fière. Dans une publication sur son compte officiel sur la plateforme X, Nasri a rendu hommage aux sacrifices des valeureux martyrs et renouvelé l'engagement à rester fidèle à leur message. Il a également souligné la détermination à poursuivre l'œuvre de construction nationale sous la conduite du président de la République, concluant son message par un hommage aux martyrs de la patrie : « Gloire et éternité à nos valeureux martyrs ».

S. O.

KHALIDA BOUFEDÈCHE :

« L'exemple d'un peuple épris de liberté »

La présidente de l'Assemblée populaire nationale, Khalida Boufedèche, a adressé un message de félicitations au peuple algérien à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, dans lequel elle a salué les sacrifices consentis pour le recouvrement de la liberté et de la souveraineté nationale. Dans son message, elle a qualifié la Révolution de Novembre de dernière et de plus marquante des révolutions menées par le peuple algérien contre l'occupation, soulignant qu'elle avait donné au monde l'exemple d'un peuple épris de liberté, déterminé à recouvrer sa souveraineté et attaché aux valeurs de dignité. Boufedeche a également appelé à continuer de s'inspirer des enseignements de cette étape historique, à préserver l'héritage des moudjahidine et des martyrs et à poursuivre l'édification d'une Algérie forte et victorieuse. Elle a enfin souligné que cette commémoration constitue un témoignage de reconnaissance des générations de l'indépendance envers les aînés qui ont consenti d'immenses sacrifices pour libérer le pays, appelant à faire preuve de la même détermination pour préserver la mémoire et les valeurs de la Révolution.

S. O.

BENJAMIN STORA ÉVOQUE LES BIENS DE L'ALGÉRIE SPOLIES DURANT LA COLONISATION

« La restitution serait bloquée si l'extrême droite française accède au pouvoir »

En marge de sa participation au Salon international du livre d'Alger, l'historien français Benjamin Stora a accordé un entretien au quotidien arabophone public « Ech-Chaâb » dans lequel il a critiqué la manière dont certains médias français traitent les affaires algériennes, affirmant que plusieurs chaînes de télévision font de l'Algérie le bouc émissaire de divers problèmes auxquels la France est confrontée, du chômage et de l'insécurité au coût élevé de la vie et aux difficultés d'accès à l'éducation. L'historien français estime que ce discours reflète une résurgence de ce qu'il a appelé « la vérité inavouée de la conscience coloniale ». Il a évoqué l'accusation selon laquelle l'Algérie serait à l'origine des manifestations qui ont eu lieu en France le 17 octobre 2026. Pour lui, ces discours dépassent le simple traitement des évolutions politiques et sociales, mais indiquent une volonté de reproduire en France l'ancienne structure sociale coloniale, fondée sur la hiérarchie et le déni de l'égalité des droits pour les Algériens. Il a rejeté la promotion de stéréotypes négatifs sur l'Islam, qu'il considère comme la continuation de certains aspects de l'héritage colonial dans le discours médiatique français. Benjamin Stora a constaté que les pressions exercées par l'extrême droite, qui refuse de reconnaître le passé colonial, ont contribué à ralentir le processus de mémoire historique entre l'Algérie et la France. Il a soutenu que le rétablissement des relations avec le passé exige un effort soutenu qui transcende les tensions politiques. Selon Benjamin Stora, un discours officiel d'excuses ne pourrait, à lui seul, régler les différends hérités de cette période. Il rappelle que « la longue occupation française de l'Algérie, qui dura près d'un siècle et demi, a laissé des cicatrices profondes et difficiles à panser. De plus, l'Algérie n'était pas seulement une colonie, mais aussi un territoire annexé administrativement par la France, sans que la citoyenneté française ne soit accordée à la majorité des Algériens musulmans. Par ailleurs, la création d'une immense colonie de peuplement, dont la population atteignit près d'un million d'habitants en 1962, confère un caractère exceptionnel au projet colonial français, fondé sur le remplacement d'un groupe de population par un autre parmi les habitants d'origine. La durée et l'intensité de cette expérience coloniale rendent la confrontation avec le passé colonial en France extrêmement difficile, même aujourd'hui ». Il estime que « le dossier mémoriel dépasse le cadre des reconnaissances symboliques et englobe les essais nucléaires français dans le Sahara algérien, les personnes disparues pendant la guerre de libération nationale, l'accès aux archives, ainsi que les conséquences persistantes de ces événements. Votre rapport comprenait des propositions concernant plusieurs de ces dossiers, mais les progrès restent limités ». Benjamin Stora fait savoir qu'il a déjà proposé de « rendre accessibles les archives relatives aux essais nucléaires, ainsi qu'aux autres opérations chimiques menées pendant la guerre, notamment dans le cadre du plan Challe de 1959 ». Il a, également, proposé « d'établir un répertoire des personnes disparues pendant la guerre ». Il fait savoir qu'à ce jour, « aucun des biens revendiqués par l'Algérie n'a été restitué, notamment le canon Baba Merzoug, dont j'ai recommandé le retour dans mon rapport, ainsi que les objets et biens liés à l'émir Abdelkader, inclus dans les revendications algériennes que j'ai toujours soutenues ». « La situation pourrait évoluer si l'Assemblée nationale française votait une loi relative aux biens spoliés durant la période coloniale, qui devraient être restitués non seulement à l'Algérie, mais aussi à d'autres pays africains », espère-t-il, mais, ajoute-t-il, « je crains que ce processus de restitution ne soit bloqué si l'extrême droite française accède au pouvoir ». Pour rappel, la 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA 2026) se tient du 28 octobre au 7 novembre 2026 au Palais des expositions (Safex) aux Pins maritimes, à Alger, sous le slogan « Demain entre les pages d'un livre ».

M. R.

L'ALGERIE CONTINUE DE DECONTAMINER LES SITES DES ESSAIS NUCLÉAIRES COLONIAUX DANS LE SUD

« La France refuse d'assumer sa responsabilité pénale »

L'opération de décontamination du site du tunnel expérimental Béryl 2E, dans la région d'In Ecker, à Tamanrasset, a été lancée hier. Mobilisant exclusivement des compétences et des moyens nationaux, cette deuxième phase s'inscrit dans la poursuite des opérations de dépollution des anciens sites des essais nucléaires français dans le sud du pays.

Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), cette opération est menée sous la supervision du ministère, en coordination avec l'Agence nationale de réhabilitation des anciens sites des essais et explosions nucléaires français dans le sud algérien, conformément aux normes nationales et internationales en vigueur. Le MDN a fait savoir que cette initiative intervient alors que la partie française continue de se soustraire à sa responsabilité pénale et refuse de remettre les registres et les cartes indiquant les sites d'enfouissement des déchets nucléaires. Ces derniers continuent de constituer un obstacle au développement des régions d'In Ecker, dans la wilaya de Tamanrasset, et de Reggane, dans la wilaya d'Adrar. « Devant le refus par la partie française d'assumer ses responsabilités pénales et de fournir les documents et cartographies des sites d'enfouissement de ces déchets nucléaires, qui constituent encore un handicap pour le développement des régions d'In Ekker à Tamanrasset et de Reggane à Adrar, les compétences nationales sont déterminées à œuvrer pour l'assainissement totale des déchets nucléaires hérités du colonisateur français dans notre grand Sud et assurer leur réhabilitation à l'avenir », a souligne le MDN.

Face à cette situation, les compétences nationales entendent procéder à la dépollution complète des résidus nucléaires laissés par la colonisation française dans le Grand Sud algérien, en vue de la réhabilitation future de ces sites. Pour mener à bien cette opération complexe, l'État a mobilisé l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires. Le ministère de la Défense nationale souligne qu'il s'agit d'un véritable défi pour les compétences nationales, appelées à accomplir cette mission dans le strict respect des conditions de sécurité, des protocoles et des normes internationales en vigueur. Les travaux porteront notamment sur l'identification des zones contaminées, la collecte des déchets.

A. N.

ARKAB A EXAMINÉ LA PROBLÉMATIQUE AVEC LE PROFESSEUR ELIAS ZERHOUNI

Comment réduire nos émissions de méthane ?

La réduction des émissions de méthane, le développement des technologies industrielles avancées et le renforcement des capacités nationales dans les industries pétrolière et gazière ont été au centre des discussions entre le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le professeur Elias Zerhouni, coordinateur du Conseil supérieur de la communauté scientifique nationale à l'étranger, accompagné de plusieurs membres du Conseil.



Ph : DR

La rencontre a notamment permis d'examiner les perspectives de coopération et de coordination dans le développement de technologies et de solutions visant à réduire les émissions de méthane et l'empreinte carbone du secteur des hydrocarbures. Les échanges ont également porté sur les domaines de la recherche et du développement et les technologies industrielles avancées liées aux différentes étapes de la chaîne de valeur des industries pétrolière et gazière. Les deux parties ont, par ailleurs, abordé les possibilités de coopération dans le domaine de l'industrie du dessalement de l'eau de mer, ainsi que la mobilisation des compétences nationales spécialisées dans ces différents domaines.

À cette occasion, le ministre d'État a présenté les grandes orientations stratégiques du secteur des Hydrocarbures et sa feuille de route. Il a également passé en revue les principaux programmes et projets de développement pilotés par le secteur aux niveaux national, régional et international, ainsi que les efforts déployés pour valoriser les ressources nationales et renforcer les performances de l'industrie pétrolière et gazière, tout en poursuivant la démarche de réduction des émissions et l'adoption de technologies à faible empreinte carbone. Les discussions ont également mis l'accent sur l'importance de renforcer l'intégration nationale et de promouvoir le contenu local, à travers l'encouragement du développement d'une industrie nationale des équipements et matériels liés aux industries pétrolière et gazière, ainsi que la localisation des technologies industrielles avancées. Ces orientations visent à consolider les capacités productives nationales et à contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques du secteur. La rencontre a également été l'occasion d'examiner les moyens de renforcer la coopération scientifique et technique et de tirer profit des compétences et de l'expertise des scientifiques algériens établis à l'étranger. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des orientations du président de la République visant à renforcer les passerelles de communication et de coopération avec les compétences scientifiques algériennes établies à l'étranger.

Sarah O.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Les débats sur le PLF 2027 s'ouvriront aujourd'hui

L'Assemblée populaire nationale reprendra ses travaux en séances plénières, du 2 au 16 novembre, consacrées à la présentation, à l'examen et au vote du projet de loi de finances (PLF) 2027, a indiqué l'institution parlementaire dans un communiqué. La présentation du texte par le représentant du gouvernement est prévue aujourd'hui à partir de 9h00. Elle sera suivie de l'ouverture du débat général, après la présentation du rapport préliminaire élaboré par la commission compétente. Les discussions se poursuivront durant les trois jours suivants en séances plénières. La séance du jeudi 5 novembre sera consacrée à la clôture du débat général, avec les interventions des présidents des groupes parlementaires, suivies de la réponse du représentant du gouvernement aux questions et préoccupations soulevées par les députés. Le vote du projet de loi de finances 2027 est, quant à lui, prévu pour le lundi 16 novembre, précise le communiqué.

Par ailleurs, les députés devront limiter leurs interventions au contenu des projets de loi soumis à débat et éviter d'aborder des questions étrangères aux textes examinés. Cette exigence, fondée sur le règlement intérieur de l'Assemblée, sera notamment appliquée lors des débats autour du PLF 2027, dont l'examen en séance plénière débutera aujourd'hui. Dans ce cadre, les présidents des groupes parlementaires ont rappelé à leurs députés la nécessité de respecter les dispositions du règlement intérieur et de centrer leurs interventions sur les mesures et les articles des textes à l'étude. Cette question a également été abordée lors de la réunion du bureau de l'APN tenue jeudi, consacrée notamment à l'organisation des débats. À ce titre, l'article 73 du règlement intérieur stipule que les interventions lors de la discussion générale doivent porter exclusivement sur le contenu du projet ou de la proposition de loi. Il définit également le déroulement des débats, qui commencent par l'intervention du représentant du gouvernement ou de l'auteur de la proposition, suivie de celle du rapporteur de la commission compétente, avant le passage des députés inscrits, selon l'ordre établi.

Sarah O.

AVEC PLUS DE 200 000 CONTENEURS EVP TRAITÉS EN 10 MOIS

Un record historique pour le port de Skikda

L'Entreprise portuaire de Skikda a réalisé, entre janvier et octobre 2026, un record en matière de traitement des conteneurs en ayant dépassé le seuil de 200.000 conteneurs EVP (équivalents vingt pieds, une unité de mesure utilisée dans le transport maritime pour exprimer la capacité des navires et des ports), a indiqué le directeur commercial de l'Entreprise, Lyès Manaâ. S'exprimant à l'APS, le même responsable a souligné que « ce chiffre (200.000 conteneurs) a été "atteint pour la première fois après celui enregistré durant toute l'année 2019 et qui avait atteint 191.300 conteneurs EVP ». Cette évolution reflète, selon M. Manaâ, « la dynamique que connaît l'activité des conteneurs dans le port de Skikda et illustre les efforts déployés pour améliorer la performance opérationnelle et augmenter les capacités de traitement des marchandises, renforçant ainsi la position de l'Entreprise dans le domaine du transport maritime ». D'autre part, dans le cadre du développement des opérations portuaires et du renforcement de ses capacités opérationnelles, l'Entreprise portuaire de Skikda vient d'acquérir, selon M. Manaâ, « deux grues mobiles d'une capacité de 60 tonnes chacune ». Un matériel qui contribuera, a-t-il ajouté, à « accélérer le rythme des opérations de chargement et de déchargement et à améliorer l'efficacité opérationnelle, d'autant plus que le port de Skikda aspire à augmenter ses capacités opérationnelles dans le traitement des marchandises lourdes ».

L. Zeggane

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Khaldi adopte l'approche scientifique

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a reçu à Alger le coordinateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, le professeur Elias Zerhouni, accompagné de plusieurs membres du Conseil, pour examiner les moyens de mobiliser les compétences scientifiques algériennes établies à l'étranger au service du développement et de la performance du secteur agricole. Selon un communiqué du ministère, « cette rencontre a permis d'examiner les perspectives de valorisation des connaissances, expertises et expériences scientifiques et technologiques acquises par les compétences nationales à l'étranger, en vue de les mettre à contribution pour soutenir le développement du secteur et améliorer ses performances ». Les discussions ont également porté sur l'importance de mobiliser la recherche scientifique, l'innovation et les technologies modernes pour apporter des solutions durables aux défis auxquels fait face le secteur, notamment les changements climatiques, l'amélioration des rendements et l'accroissement de la production, particulièrement dans les filières stratégiques. Les deux parties ont, en outre, abordé les perspectives de développement des semences locales et d'amélioration des races animales, des démarches susceptibles de contribuer à l'augmentation de la production nationale et au renforcement de la sécurité alimentaire.

L.Z.

ELLE VISE À RENFORCER LA SOUVERAINETÉ DU CONTINENT SUR CE SECTEUR STRATÉGIQUE

La Banque africaine de l'Énergie est née

La Banque africaine de l'Énergie (African Energy Bank-AEB) a été officiellement créée, ont annoncé la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) et l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO). L'annonce a été faite samedi, lors de l'assemblée générale inaugurale de l'AEB, à Abuja, au Nigeria, a indiqué un communiqué d'Afreximbank. « La création de la Banque africaine de l'Énergie confirme la détermination des gouvernements africains à assurer leur propre avenir énergétique », a souligné le communiqué. Cette initiative reconnaît que des investissements considérables dans la production et le transport d'énergie sont nécessaires pour accélérer la croissance industrielle et tirer parti des immenses opportunités offertes par les technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle (IA), a expliqué la même source. La Banque est créée dans un contexte où les besoins d'investissement énergétique du continent sont estimés à 200 milliards de dollars américains. Les fournisseurs traditionnels de financements à court et à long terme destinés au secteur énergétique africain se retirent du financement des énergies fossiles, alors même que le pétrole et le gaz demeurent essentiels aux systèmes énergétiques du continent. La Banque africaine de l'Énergie vise ainsi à combler ce déficit de financement, tout en soutenant une transition énergétique juste pour les pays africains.

L. Z.

CAMIONS EN SURCHARGE

Les contrevenants risquent de lourdes peines judiciaires

Le contrôle des poids lourds se durcit sur les routes nationales et l'autoroute Est-Ouest. Les contrevenants s'exposent à de lourdes sanctions, pouvant aller jusqu'au retrait du permis de conduire, dans le cadre des mesures visant à préserver les infrastructures routières et à réduire les accidents de la circulation.



Ph : DR

Les services de la Gendarmerie nationale renforcent leur dispositif de contrôle des camions en surcharge. Cette opération, menée notamment sur l'autoroute Est-Ouest, vise à lutter contre les infractions liées au dépassement du poids réglementaire des marchandises transportées, considérées comme l'une des principales causes de la dégradation des chaussées. Dans le cadre du plan établi par le commandement de la Gendarmerie nationale pour réduire les accidents de la circulation et lutter contre le terrorisme routier, les unités de la sécurité routière ont intensifié les contrôles des poids lourds. Selon des sources médiatiques, les brigades concernées ont été dotées de nouveaux équipements de pesage, notamment des systèmes portatifs permettant de mesurer la charge des camions directement sur le terrain. Ces dispositifs, transportés à bord des véhicules des services de sécurité, peuvent être déployés à différents points de contrôle. Ils sont placés sous les essieux avant et arrière des camions inspectés et permettent d'obtenir des résultats immédiats. Ces équipements viennent également renforcer le travail des stations fixes de pesage installées au niveau des principaux carrefours routiers, afin de détecter et de sanctionner les dépassements du poids autorisé. Ces mesures interviennent à la suite de rapports de terrain établis conjointement par les services de la Gendarmerie nationale, des Transports et des Travaux publics. Ces derniers ont mis en évidence la contribution importante des camions en surcharge à la détérioration des couches de bitume, notamment en raison de la concentration du poids sur des essieux qui ne sont pas conçus pour supporter une telle charge. Une étude technique réalisée par le ministère des Travaux publics a également établi un lien entre la dégradation de la chaussée sur plusieurs axes routiers et les freinages effectués par les poids lourds durant leurs déplacements, particulièrement en cas de mauvaises conditions météorologiques. Ces manœuvres accentuent les contraintes exercées sur les différentes couches de la route et accélèrent l'apparition de déformations et de fissures. Une situation qui entraîne une multiplication des opérations d'entretien et de réparation, occasionnant des dépenses supplémentaires de plusieurs milliards de dinars pour le Trésor public.

10 ANS DE PRISON ET 100 000 DA D'AMENDE

Sur le plan répressif, les sanctions prévues par l'article 127 de la loi relative à la circulation routière n° 26-09 du 12 mai 2026 sont particulièrement lourdes. Elles prévoient des peines de cinq à dix ans d'emprisonnement et des amendes comprises entre 500 000 et 100 000 DA pour les conducteurs de véhicules de transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé dépasse 3,5 tonnes, ainsi que pour les véhicules de transport de personnes comptant plus de dix places, conducteur compris, lorsque ces infractions sont à l'origine d'un accident de la circulation constitutif d'un délit de faute, lié au non-respect des dispositions légales relatives aux durées de conduite et de repos. Parallèlement à ce dispositif de contrôle, les différentes unités de la Gendarmerie nationale à travers le territoire national ont lancé une campagne de sensibilisation destinée aux conducteurs de poids lourds, sous le slogan : « Respectez le poids légal, vous vous protégez et protégez les autres ».

Cette campagne vise à rappeler l'importance du respect des charges réglementaires, notamment à travers l'utilisation des balances électroniques destinées au pesage des véhicules lourds. Les services concernés soulignent que la surcharge réduit les capacités de freinage et de maîtrise du véhicule, compromet sa stabilité et contribue à la dégradation des routes et des ouvrages d'art.

Ania N.

DÉVELOPPEMENT ET ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER

Une centaine de projets lancés dans 24 wilayas

À l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, 95 projets de développement, de modernisation et d'entretien du réseau routier à travers 24 wilayas, sur une distance totale de 853,5 km, seront lancés et mis en service, a indiqué un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. En effet, le programme global porte sur 95 projets répartis à travers 24 wilayas, dont 56 projets destinés à être mis en service, sur un linéaire total de 464,5 km, et 39 nouveaux projets dont les travaux seront lancés sur un linéaire de 389 km, soit un total de 853,5 km, a précisé le communiqué. Ajoutant que, « cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme national visant le développement, la modernisation et l'entretien du réseau routier national et de wilaya, le renforcement de la connectivité entre les différentes régions, l'amélioration des conditions de transport et de déplacement, ainsi que le soutien au développement économique et social à travers les différentes wilayas du pays ».

64,5 KILOMÈTRES POUR CINQ OUVRAGES D'ART

Les opérations de mise en service concernent 10 projets de développement routier à travers huit wilayas, sur un linéaire total de 64,5 km, en plus de cinq ouvrages d'art, la réalisation du dédoublement de routes sur 19 km, la modernisation de routes sur 35 km, ainsi que la réalisation de nouvelles routes sur 10,5 km. Le programme prévoit également la mise en service de 46 projets d'entretien routier à travers 16 wilayas, sur un linéaire total de 400 km, répartis sur huit projets d'entretien périodique sur 48 km, 15 projets de renforcement de routes nationales sur 222 km, et 23 projets d'entretien de routes de wilaya sur 130 km. Parallèlement, il sera procédé au lancement de 17 projets de développement routier à travers huit wilayas, sur un linéaire d'environ 147 km, ainsi que 14 ouvrages d'art, le dédoublement de routes sur 64 km, la modernisation de routes sur 47,5 km, la réalisation de voies de contournement sur 3,6 km ainsi que la réalisation de nouvelles routes sur 32,2 km, détaille le ministère. Le programme comprend également le lancement de 22 nouveaux projets d'entretien routier, sur un linéaire total de 242 km, répartis sur huit projets d'entretien périodique sur 48 km, 10 projets de renforcement de routes nationales sur 167 km et quatre projets d'entretien de routes de wilaya sur 26 km, a précisé le communiqué.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de « la poursuite de la concrétisation du programme national visant le développement, la modernisation et l'entretien du réseau routier national et de wilaya, le renforcement de ses capacités et l'amélioration de la qualité des services offerts aux usagers de la route, contribuant ainsi au développement économique et social et au renforcement de la connectivité entre les différentes régions du pays », a conclu le communiqué.

L. Zeggane

INSTALLATION DES TERMINAUX DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

INATEL obtient l'agrément du GIE Monétique

L'Entreprise nationale des industries électroniques et technologiques (INATEL) a obtenu l'agrément officiel du Groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique) pour exercer l'activité d'installation des terminaux de paiement électronique (TPE), au titre de la cinquième catégorie, a indiqué l'entreprise dans un communiqué.

Cette autorisation vient consacrer les compétences et l'expertise des cadres et des équipes techniques de l'entreprise, tout en renforçant ses capacités à contribuer au développement et à la modernisation des moyens de paiement électronique en Algérie. Dans ce cadre, la direction des opérations d'INATEL mobilisera les ressources humaines, logistiques et techniques nécessaires pour accélérer le déploiement et la distribution des terminaux de paiement électronique. Cette opération comprendra notamment la livraison, l'installation et la mise en service des équipements, ainsi que la formation des commerçants et leur accompagnement dans leur utilisation. À travers cette démarche, l'entreprise entend contribuer à la généralisation de l'utilisation des moyens de paiement électronique dans les meilleurs délais, tout en veillant à la qualité et à l'efficacité des prestations fournies. INATEL a souligné que cet agrément s'inscrit dans le cadre de son engagement en faveur de la transformation numérique nationale et du développement d'un système de paiement électronique moderne, sécurisé et fiable. Filiale du groupe ELEC El-Djazaïr, dont le siège est situé dans la wilaya de Tlemcen, INATEL est une entreprise publique spécialisée dans les industries électroniques et les solutions numériques. Elle intervient notamment dans la conception de produits spécialisés et l'intégration de solutions technologiques destinées aux entreprises, aux organismes publics et aux grandes infrastructures, en s'appuyant sur les compétences et le savoir-faire nationaux.

UNE PRÉSENCE RENFORCÉE EN AFRIQUE

Parallèlement à ses activités sur le marché national, INATEL poursuit son développement à l'international, notamment en Afrique. En septembre dernier, l'entreprise a signé un accord avec la Coordination permanente de la commission stratégique chargée de la supervision du projet d'extension de la ville de Kinshasa, en République démocratique du Congo. Conclu dans le cadre d'un consortium regroupant INATEL, PGS Africa et DABYAN, cet accord porte sur la mise en œuvre d'un programme intégré dans les domaines du numérique, de l'industrie et des technologies, dans le cadre du projet de la nouvelle ville « Kinshasa Kia Mona ». Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise visant à renforcer sa présence sur les marchés africains, après une première opération d'exportation de terminaux de paiement électronique vers le Nigeria.

M.Seghilani

CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Véto russe met en faillite les rêves expansionnistes du Makhzen

En brandissant son véto au projet de résolution des USA, la Russie a non seulement rappelé que nul n'a le droit d'outrepasser le droit et la légalité internationale mais a aussi empêché l'administration Trump d'imposer sa vision du règlement du conflit du Sahara occidental qui nie le droit du peuple sahraoui à 'l'autodétermination et impose le pseudo plan de Rabat de large autonomie sous souveraineté marocaine comme unique voie de solution de règlement du conflit.



Ph : DR

Les Marocains qui se sont empressés d'applaudir la non-reconduction du mandat de la MINURSO, sont en fait des ignares et font une lecture tronquée, à dessein, de la situation actuelle. Le véto russe ne met pas fin à l'existence de la mission de l'ONU qui ne peut être dissoute que grâce à une résolution votée par le Conseil de sécurité. Le Maroc jubile, alors que son plan d'imposer une solution qui épouse ses visées expansionnistes est tombé à l'eau. Le véto russe remet tout à plat et remet surtout comme préalable à toute solution du conflit opposant le front Polisario au Maroc, la garantie du peuple sahraoui à l'autodétermination. Dans leurs analyses, plusieurs spécialistes ont affirmé que le véto russe opposé au projet de résolution des USA est une victoire du droit devant les tentatives de certaines parties de fouler aux pieds le droit international. L'analyste politique Ahmed Mizab dans une déclaration à l'APS, a affirmé que le rejet du projet de résolution américain a permis de replacer la question sahraouie, « dans son contexte naturel, en tant que question de décolonisation et de droit d'un peuple à l'autodétermination, ainsi qu'un conflit dont le règlement politique ne saurait intervenir sans traiter ses fondements juridiques et historiques ».

« L'ALGÉRIE REGRETTE LE NON-RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE LA MINURSO »

Dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères. rendu public samedi, le Gouvernement algérien a regretté profondément, le non-renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), réitérant son attachement à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable à même de garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. "L'excessive partialité du projet de résolution soumis au Conseil de sécurité a rendu cette issue inéluctable. En effet, le projet penchait avec une telle outrance en faveur d'une partie, le Royaume du Maroc, au détriment de l'autre, le Front Polisario, qu'il ne pouvait prétendre sérieusement servir de base à une solution juste et durable du conflit du Sahara occidental", précise le communiqué. "Avant même la soumission du projet de résolution aux voix, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines avait adressé des lettres officielles aux membres du Conseil de sécurité afin d'attirer leur attention sur les conséquences particulièrement graves de l'évolution que connaissait le traitement du conflit du Sahara occidental", ajoute la même source. "Il les avait notamment mis en garde contre les risques liés à l'adoption d'une résolution dont l'orientation tend à consacrer un fait accompli territorial et à légitimer une situation d'occupation, au détriment du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination", souligne le communiqué. "En dépit des amendements introduits, la version finale du texte vidait le droit à l'autodétermination de sa substance, en retenant le plan d'autonomie proposé par le Maroc, sous sa souveraineté revendiquée sur le Sahara Occidental, comme unique base de négociation". Une telle approche "restreignait considérablement les options ouvertes aux deux parties et préjugeait de l'issue du processus politique, alors même que le règlement du conflit devrait permettre au peuple Sahraoui d'exercer librement son droit à l'autodétermination", relève la même source. Par ailleurs, "la suppression de la lettre +R+, correspondant au terme +référendum+, dans l'acronyme de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (MINURSO), constituait un signal politique préoccupant. Elle écartait a priori l'option référendaire, pourtant historiquement associée au mandat de la Mission et à l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui". "De même, et contrairement à l'approche retenue dans la résolution 2797, ledit projet privait le Front Polisario, reconnu comme représentant exclusif et légitime du peuple Sahraoui, de la possibilité de soumettre aux négociations ses propres idées quant à une solution juste et durable du conflit au Sahara Occidental", indique en outre le communiqué. Enfin, "le projet en question préparait le terrain à une transformation progressive du conflit du Sahara occidental, d'une question de décolonisation en une problématique essentiellement humanitaire, à laquelle il conviendrait de trouver des solutions durables. Or, en matière de décolonisation, une solution durable demeure indissociable de l'exercice, par le peuple concerné, de son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination", souligne le document.

BENDJAMA AVAIT AVERTI SUR LES DANGERS DU PROJET US

Le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU Amar Bendjama avait affirmé, vendredi, que toute tentative d'imposer une solution préétablie au peuple sahraoui ou de contourner son droit inaliénable à l'autodétermination constitue une grave déviation par rapport à la légalité internationale et aux principes de la Charte de l'ONU, dénonçant fermement les démarches visant à légitimer un fait accompli colonial imposé par la force au Sahara occidental. Dans une intervention au ton ferme devant le Conseil de sécurité, lors des discussions relatives au renouvellement du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Bendjama, a souligné que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne constitue ni une monnaie d'échange ni un privilège que les puissances influentes peuvent accorder ou retirer. « Il s'agit, a-t-il insisté, d'un droit fondamental, constant et inaliénable, garanti par la légalité internationale et consacré par les résolutions des Nations unies » . Dans ce contexte, il s'est interrogé sur les parties qui redoutent de soumettre la question à la volonté du peuple sahraoui, affirmant que l'autodétermination demeure la voie la plus claire, la plus sûre et la plus légitime pour permettre à un peuple de choisir librement son avenir, sans contrainte ni tutelle. Le diplomate algérien avait mis en garde contre le danger de transformer les négociations politiques en un simple mécanisme destiné à imposer un résultat prédéterminé, soulignant qu'une véritable solution politique ne saurait être que juste et mutuellement acceptable, fondée sur le droit international et tenant compte des positions et des préoccupations légitimes des parties concernées. Il a, à cet égard, critiqué le fait que les réserves exprimées par l'Algérie, la Mauritanie et le Front Polisario concernant le texte soumis au Conseil de sécurité aient été ignorées, estimant que cette démarche vide le principe de négociation de sa substance et transforme le processus politique en une procédure formelle visant à consacrer un fait accompli imposé, au lieu de rechercher un règlement juste et durable du conflit. Bendjama a également mis en garde contre toute atteinte aux règles du droit international relatives à la souveraineté, soulignant qu'aucune partie ne saurait conférer à une puissance occupante un droit qu'elle ne possède pas légalement, ni faire de l'occupation et de l'annexion une source de droits ou un fondement à l'acquisition de la souveraineté.

NE PAS FAIRE DU PEUPLE SAHRAOUI UNE AUTRE VICTIME COMME SON FRÈRE PALESTINIEN

Sur un ton ferme, Bendjama a averti que le document soumis au Conseil de sécurité ne vise pas tant à faciliter la réalisation d'un règlement politique équilibré qu'à légitimer une situation de fait résultant de l'occupation d'un territoire non autonome et de la tentative de son annexion. Il a prévenu que la consécration de telles pratiques constituerait un précédent extrêmement dangereux, susceptible de saper les fondements de l'ordre international et d'ouvrir la voie à la loi du plus fort au détriment du droit. Dans ce contexte, il n'a pas manqué de dénoncer le marché honteux conclu au détriment du peuple palestinien, dont le peuple sahraoui est aujourd'hui appelé, à son tour, à payer le prix en termes de liberté et de droits légitimes. Il a affirmé qu'il ne s'agit ni plus ni moins que d'une tentative de monnayer les droits de deux peuples vivant sous occupation, au service des intérêts de deux puissances occupantes influentes, au mépris flagrant de la légalité internationale et des valeurs et principes fondateurs de l'Organisation des Nations unies. Il a souligné que les droits des peuples palestinien et sahraoui ne sont pas une marchandise négociable et que la liberté et l'autodétermination ne sauraient constituer le prix de transactions politiques conclues au détriment des peuples et de leurs droits inaliénables. Abordant la dimension humanitaire du conflit, le diplomate algérien a rejeté toute tentative de réduire la tragédie du peuple sahraoui à de simples chiffres, statistiques et besoins alimentaires, soulignant que les Sahraouis ne sont pas simplement une communauté de réfugiés, mais un peuple doté de sa propre identité, de ses aspirations et de son droit légitime à la liberté et à l'autodétermination. Il a mis en garde contre le risque d'instrumentaliser l'aide humanitaire et les besoins essentiels des réfugiés sahraouis à des fins de pression et de chantage, alors que ceux-ci font déjà face à une forte diminution des rations alimentaires et à des taux de malnutrition préoccupants.

METTRE EN ÉCHEC LES MANŒUVRES MAROCAINES

Au terme de son intervention, M. Bendjama a réaffirmé son attachement indéfectible à la poursuite des efforts en vue d'un règlement juste, durable et mutuellement acceptable, garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination, conformément à la Charte des Nations unies et aux résolutions pertinentes de l'Organisation. Sur le plan diplomatique, il convient de relever la coordination étroite et les consultations permanentes entre la mission permanente de l'Algérie à New York et son homologue russe, en vue de faire face de manière concertée aux initiatives et manœuvres menées par la mission marocaine dans les couloirs des Nations unies. Ces démarches visent à entraver les initiatives soutenant la cause sahraouie, à influencer les positions des délégations et à brouiller le caractère onusien et juridique des activités liées au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le vote par l'Assemblée générale de la résolution de la 4e commission de l'Onu qui reconnait le statut de territoire non autonome au Sahara occidental a été une réaffirmation de la communauté internationale du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Les tentatives des USA de dévoyer ce droit et surtout d'outrepasser son statut de parrain d'une pseudo dynamique de règlement du conflit par une partialité sans faille et un parti pris flagrant pour les thèses du Maroc ont été mises en échec par le véto russe qui vient remettre au dossier du Sahara occidental sa véritable nature de problème de décolonisation à régler dans le cadre du droit et de la légalité internationale. Maintenant, il s'agit pour la communauté internationale de parvenir à un consensus pour prolonger le mandat de al MINURSO pour éviter que le Makhzen et ses alliés ne soient tentés par une volonté de plonger dans un conflit aux conséquences dramatiques pour les peuples de la région.

Slimane B.

SAHARA OCCIDENTAL

Le droit à l'autodétermination réaffirmé

La session du Conseil de sécurité consacrée au Sahara occidental a été l'occasion, une fois de plus, pour l'Algérie, de réaffirmer sa position en faveur d'une solution qui rendra justice au peuple sahraoui, qui permettra la réalisation de ses droits, en particulier le droit à l'autodétermination.



Ph : DR

Cette position est fondée sur les constantes de l'Algérie qui avait été rappelée en octobre dernier à l'occasion de la journée nationale de la diplomatie algérienne. En effet, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, avait réaffirmé, à cette occasion, les positions historiques de l'Algérie en faveur des causes justes, soulignant qu'il est impossible de bâtir un système international plus juste sans rendre justice aux peuples opprimés et aux peuples aspirant à réaliser leurs espoirs.

Le peuple sahraoui est dans ce cas. La position de l'Algérie découle de son attachement à la Résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale des Nations unies qui a été adoptée le 14 décembre 1960, à la suite des manifestations historiques du peuple algérien le 11 décembre 1960 pour réclamer l'indépendance et apporter son appui aux moudjahidine qui combattaient les armes à la main pour réaliser cet objectif. Pour rappel, cette résolution connue sous le nom de « Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux», constitue le texte fondateur du droit international en matière de décolonisation.

Elle avait été adoptée par 89 voix pour, 0 contre, et 9 abstentions (Australie, Belgique, Espagne, États-Unis, France, Portugal, République dominicaine, Royaume-Uni, Union d'Afrique du Sud-régime d'apartheid).

Elle a mené à la création en 1961 du Comité spécial de la décolonisation (dit Comité des 24) de l'ONU. C'est conformément à cette Résolution que le Sahara occidental, territoire non autonome inscrit comme tel par les Nations unies en 1963, avait fait l'objet, en 1991, d'un plan de règlement qui prévoyait de permettre au peuple sahraoui d'exprimer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Depuis, le peuple sahraoui attend de l'ONU et de son Conseil de sécurité qu'ils assument leurs responsabilités et mettent en œuvre leurs propres décisions concernant ce territoire, par l'organisation d'un référendum d'autodétermination, conformément à la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux.

Cette résolution contient les modalités et voies juridiques qui permettent au Sahara occidental sous occupation coloniale marocaine d'accéder à la souveraineté. Tous les observateurs honnêtes sont convaincus que c'est la seule voie pour éviter le conflit armé, tout en réparant une injustice en mettant fin à l'oppression, ce qui ouvrira au peuple sahraoui la perspective d'une vie, comme celle des autres peuples, dans la paix et la prospérité.

C'est pour cette raison, que l'Algérie rejette toute tentative d'imposer une solution préétablie au peuple sahraoui ou de contourner son droit inaliénable à l'autodétermination, car il s'agit d'une grave déviation par rapport à la légalité internationale et aux principes de la Charte des Nations unies.

L'Algérie rejette également les démarches visant à légitimer un fait accompli colonial imposé par la force au Sahara occidental.

Le 30 octobre, lors de la session du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée au Sahara occidental, le recours de la Russie à son droit de veto pour rejeter le projet de résolution favorable au Maroc proposée par les États-Unis, a contribué de maintenir la question sahraouie dans son cadre véritable à savoir une question de décolonisation par l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination.

Le véto russe a maintenu également la question sahraouie dans le cadre de la légalité internationale, c'est-à-dire le cadre de l'ONU dont les responsabilités ont été mises en évidence à ce propos.

M'hamed Rebah

DIASPORA SAHRAOUIE

Intense mobilisation contre les manœuvres françaises au profit du Maroc

La mobilisation de la diaspora sahraouie en France prend de l'ampleur face aux initiatives diplomatiques visant à imposer le plan d'autonomie marocain comme unique cadre de règlement de la question du Sahara occidental. Deux rassemblements ont été organisés, hier, devant l'ambassade des États-Unis à Paris et le consulat américain à Bordeaux, pour dénoncer les tentatives de remise en cause du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

À travers ces deux actions, les manifestants ont notamment dénoncé le projet de résolution présenté par les États-Unis au Conseil de sécurité des Nations unies, le 30 octobre dernier, avec le soutien de la France. Ce texte, qui entendait faire du plan d'autonomie marocain le cadre de référence du règlement de la question sahraouie, a également suscité de vives inquiétudes en raison de ses dispositions relatives au mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) et à la suppression de la référence au référendum. La démarche américaine a finalement été mise en échec par le veto de la Russie, empêchant l'adoption du projet de résolution. Le soutien apporté par Paris à cette initiative soulève néanmoins de nouvelles interrogations sur la position de la France, membre permanent du Conseil de sécurité et, à ce titre, investie d'une responsabilité particulière dans la défense de la légalité internationale et du respect des résolutions onusiennes. À l'issue des rassemblements de Paris et de Bordeaux, des lettres ont été remises aux représentants des missions diplomatiques américaines afin de leur transmettre les préoccupations de la communauté sahraouie et de dénoncer les orientations défendues par l'administration américaine au sein de l'instance onusienne. Ces manifestations s'inscrivent dans un mouvement de mobilisation qui s'étend à plusieurs régions françaises. Mercredi dernier, des rassemblements avaient déjà eu lieu devant le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères ainsi qu'au centre de la France, pour interpeller les autorités françaises sur leur rôle dans les développements diplomatiques en cours. La mobilisation bénéficie du soutien de plusieurs partis politiques, élus et organisations non gouvernementales françaises, qui ont exprimé leur solidarité avec la lutte du peuple sahraoui. Plusieurs parlementaires ont également interpellé le gouvernement sur sa position au Conseil de sécurité, tandis que des maires de différentes municipalités ont dénoncé les démarches visant à substituer une solution imposée au processus de décolonisation fondé sur le droit à l'autodétermination.

M. Seghilani

RYANAIR, SIEMENS, BOOKING.COM . . .

Des multinationales mises en cause dans le pillage des ressources sahraouies

La plateforme indépendante britannique de recherche et de plaidoyer « Ethical Consumer » a publié un rapport d'enquête mettant en cause plusieurs grandes entreprises internationales pour leur participation à l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental occupé, en coopération avec les autorités d'occupation marocaines et sans le consentement du peuple sahraoui.

Le document met en lumière les pratiques de multinationales opérant dans plusieurs secteurs stratégiques, notamment les énergies renouvelables, la pêche, l'extraction de phosphates, l'agriculture, le commerce, le tourisme et les transports. Il rappelle que le Sahara occidental figure depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies et demeure sous occupation militaire marocaine depuis plus de cinq décennies, tandis que ses richesses continuent de faire l'objet d'une exploitation systématique. Dans le secteur des transports et du tourisme, le rapport pointe notamment les pratiques de compagnies aériennes à bas coût, à l'image de Ryanair, ainsi que de plateformes internationales de réservation, dont Booking.com et Expedia. Ces entreprises sont accusées de présenter des liaisons aériennes et des infrastructures touristiques situées dans la ville occupée de Dakhla comme relevant du territoire marocain, occultant ainsi le statut juridique distinct du Sahara occidental. Face à ces pratiques, des organisations de défense des droits humains, notamment la Campagne pour le Sahara occidental au Royaume-Uni (WSCUK), appellent les consommateurs à saisir les autorités de régulation de la publicité afin de dénoncer les informations jugées trompeuses et les démarches contribuant à banaliser l'occupation. Le volet énergétique de l'enquête met également en évidence l'implication de groupes industriels internationaux. Le rapport cite notamment l'entreprise allemande Siemens, qui fournit des équipements destinés aux installations éoliennes exploitées par Nareva, une société appartenant à la holding royale marocaine. Ces projets sont dénoncés pour leur mise en œuvre sans le consentement du peuple sahraoui, en dépit des décisions de justice internationales et européennes qui consacrent la séparation juridique entre le Sahara occidental et le Maroc. L'enquête s'intéresse par ailleurs à l'exploitation des ressources halieutiques, à l'exportation de cargaisons de phosphates sahraouis vers plusieurs marchés internationaux, notamment en Inde, en Nouvelle-Zélande et au Japon, ainsi qu'à l'acheminement de produits agricoles, dont les tomates et les primeurs, vers le marché européen sous des indications d'origine contestées. De son côté, le Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui, réaffirme la nullité de tout accord commercial portant sur les ressources du territoire et conclu sans le consentement du peuple sahraoui. Les organisations de défense des droits humains et les acteurs de la société civile poursuivent, pour leur part, leurs démarches visant à dénoncer la responsabilité des entreprises impliquées dans l'exploitation des richesses du territoire sous occupation. Créée au Royaume-Uni, la plateforme « Ethical Consumer » évalue plus de 40 000 marques et produits à travers des critères liés à l'éthique, à l'environnement et au respect des droits humains. Elle entend ainsi orienter les choix des consommateurs et promouvoir des pratiques d'achat responsables, notamment en attirant l'attention sur les entreprises opérant dans des contextes d'occupation et d'oppression.

M. S.

CONSTANTINE. AGREST EXPO

Une 5e édition couronnée de succès

La 5e édition du Salon international de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et de l'emballage "Agrest Expo" a fermé ses portes samedi à Constantine sur un bilan exceptionnel. En attirant plus de 22 000 visiteurs et en facilitant la signature de 80 accords de partenariat, l'événement confirme son statut de carrefour économique stratégique pour les professionnels du secteur.



Ph : DR

Organisée durant quatre jours sous le chapiteau géant du complexe culturel "Ahmed Bey" par l'agence Sunflower Communication en partenariat avec l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), cette manifestation a rassemblé 130 exposants représentant des entreprises nationales, publiques et privées, ainsi que des sociétés étrangères. Cet espace dédié aux domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'emballage a su capter l'attention d'un public varié, venu découvrir les derniers équipements, produits et technologies du marché.

Selon le commissaire du salon, Ahmed Haniche, cet engouement témoigne de l'importance de ce rendez-vous tant pour les intervenants économiques que pour le monde académique. L'événement a en effet enregistré une présence remarquable des étudiants de l'Institut de la nutrition, de l'alimentation et des technologies agroalimentaires (INATAA) de l'Université Mentouri (Constantine 1), ainsi que des stagiaires de la formation professionnelle. Ce déplacement leur a permis de s'imprégner des nouveautés du secteur et de faire le pont entre leurs connaissances théoriques et les applications pratiques sur le terrain.

Sur le plan purement économique, cette édition s'est distinguée par un dynamisme remarquable. Le salon a véritablement joué son rôle d'accélérateur d'opportunités avec la conclusion de 80 accords de partenariat. Ces ententes ont été scellées entre des investisseurs, des opérateurs économiques venus de différentes wilayas et de l'étranger, et des visiteurs professionnels. Pour M. Haniche, ces signatures traduisent la vitalité de l'événement et sa capacité à favoriser l'échange d'expertises, renforçant ainsi les perspectives d'investissement et de coopération à long terme pour toute la filière.

R. R.

SAIDA. SANTÉ

Remise en service de l'ancien hôpital après réhabilitation et modernisation

L'ancien hôpital de Saïda est entré en service, samedi, après avoir fait l'objet de travaux de réhabilitation et de modernisation, dans le cadre des festivités commémorant le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale. Le wali de Saïda, Amoumen Mermouri, accompagné des autorités civiles et militaires ainsi que de représentants de la famille révolutionnaire, a supervisé la cérémonie de réouverture de cet établissement de santé, baptisé du nom du " Chahid Nehari Abdelkader, dit Tayeb". L'établissement a bénéficié de travaux de rénovation et de modernisation ayant ciblé ses différents espaces et équipements, dans le but d'améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients ainsi que la qualité des prestations sanitaires fournies. Dans une déclaration faite à cette occasion, le wali a indiqué que la réhabilitation et la remise en service de cette structure sanitaire s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à améliorer les infrastructures de santé et à renforcer les capacités de prise en charge des patients. Le premier responsable de l'exécutif local a, par ailleurs, souligné l'importance de poursuivre la concrétisation des projets et des opérations destinés au développement du secteur de la santé et à la satisfaction des besoins des citoyens, notamment à travers la mise à disposition d'établissements sanitaires modernes répondant aux exigences du service public. Cette structure sanitaire comprend plusieurs services et infrastructures médicaux et administratifs, notamment un service de rééducation fonctionnelle, un bureau des admissions, une pharmacie, un service de radiologie, un laboratoire d'anatomie, ainsi qu'un laboratoire de toxicologie, en plus d'un espace d'accueil. L'hôpital dispose également de services médicaux spécialisés répartis sur ses différents étages, dont un service d'endocrinologie et de diabétologie, un service de gastro-entérologie et un service d'oncologie, ce qui permet de diversifier les prestations sanitaires offertes aux patients. Par ailleurs, le programme de célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale se poursuit, samedi dans la ville de Saïda, avec la pose de la première pierre de plusieurs projets éducatifs et sécuritaires. Il s'agit notamment de la réalisation d'un lycée d'une capacité de 1.000 places pédagogiques au quartier Es-Salem 2, d'un siège de Sûreté urbaine au nouveau pôle urbain " Nedjadi Mohamed", ainsi que d'un collège de type 6 classes et d'une école primaire. Le programme prévoit également la pose de la première pierre d'un autre collège au quartier "Commandant El-Mejdoub", ainsi que d'un projet de logements promotionnels relevant de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI), à proximité du centre de formation professionnelle " Grina-Badra". Il comprend également l'inauguration de deux terrains de proximité aux quartiers des 249 logements et "Commandant El-Mejdoub, ainsi que l'organisation d'une exposition consacrée aux activités de jeunesse et culturelles à la maison de jeunes "Frères Abdelli". Les festivités se poursuivront demain (dimanche), avec une opération de distribution de logements relevant des différentes formules, prévue au niveau de la salle de conférences du siège de la wilaya.

TIZI-OUZOU. TRANSPORT UNIVERSITAIRE

Ouverture d'une nouvelle ligne entre Draâ El Mizan et le campus Hasnaoua

Une nouvelle ligne de transport semi-urbain dédiée aux étudiants et reliant la commune de Draâ El Mizan à la cité universitaire Hasnaoua de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou a été mise en service afin de faciliter les déplacements des étudiants, rapporte samedi un communiqué de la wilaya. Cette ligne mise en service depuis jeudi dernier a été créé en réponse aux préoccupations des étudiants du sud de la wilaya et en application des orientations du wali Aboubakr Essedik Boucetta, visant à améliorer les conditions de vie et de déplacement de la communauté universitaire. La desserte est organisée deux jours par semaine. Un départ est prévu de Draâ El Mizan vers Hasnaoua chaque samedi à 08h30, tandis que le retour s'effectue depuis Hasnaoua vers Draâ El Mizan chaque jeudi à 15h30. Ce service vient satisfaire une demande exprimée depuis longtemps par les étudiants et leurs familles, et contribue à réduire les contraintes liées au déplacement vers le pôle universitaire, a-t-on noté. Cette mesure s'inscrit dans une démarche continue d'amélioration du service publics au profit des étudiants, visant à garantir des conditions de déplacement plus sûres, plus pratiques et moins coûteuses pour la communauté universitaire, a-t-on assuré.

TIPASA. NOUVEAU SIÈGE DU FONDS RÉGIONAL DE COOPÉRATION

Lancement des travaux de construction

Les travaux de construction du nouveau siège du Fonds régional de coopération agricole dans la wilaya de Tipasa ont été lancés samedi, dans le but de rapprocher ses services des professionnels du secteur agricole, selon un communiqué de cet organisme public. Dans le but de renforcer sa présence locale et d'accompagner les professionnels du secteur agricole, le directeur général du Fonds national de coopération agricole, Cherif Ben Habiles, et le wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoulia, ont présidé la cérémonie de pose de la première pierre du nouveau siège du Fonds. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la poursuite du renforcement du réseau du Fonds national de coopération agricole à travers les différentes wilayas du pays, du rapprochement de ses services des professionnels du secteur agricole, qu'il s'agisse d'agriculteurs ou d'éleveurs, et de la facilitation de l'accès à ses différentes prestations, notamment son accompagnement des divers investissements agricoles, selon la même source. Il est précisé que le nouveau siège, qui remplacera le siège provisoire inauguré le 14 janvier dernier, contribuera à dynamiser l'activité économique locale et à valoriser les potentialités agricoles et rurales de la région, ce qui permettra de créer de nouveaux emplois et de promouvoir le secteur agricole sur lequel le pays compte pour assurer la sécurité alimentaire.

MOSTAGANEM. PORT COMMERCIAL

Entrée en service du guichet unique

Le guichet unique du port commercial de Mostaganem est entré en service, samedi, dans le cadre des célébrations du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, accompagné des autorités civiles et militaires, ainsi que de la famille révolutionnaire, a supervisé l'inauguration de cette nouvelle structure de services, dont le coût total de réalisation s'élève à 215 millions de dinars. Ce guichet, doté de divers services, directions exécutives et laboratoires, contribuera à simplifier les procédures administratives et juridiques, à rapprocher les services portuaires des opérateurs économiques, à renforcer la coordination entre les différents acteurs, à réduire les délais, ainsi qu'à améliorer l'accueil et la communication avec l'ensemble des professionnels, indique-t-on. Toujours dans le cadre des célébrations du 72e anniversaire de la Glorieuse Révolution, les autorités locales ont supervisé, dans la commune de Achâacha, l'inauguration de la nouvelle gare routière pour le transport de voyageurs, dotée d'une capacité d'accueil d'environ 100 bus de transport pour diverses lignes, ainsi que 60 bus de transit, selon les précisions fournies. Cette infrastructure, réalisée pour un coût total de 150 millions de dinars, a été réalisée afin d'améliorer les conditions d'accueil des voyageurs, d'organiser le trafic des transports et de fournir des services plus adaptés aux usagers de cette structure vitale, qu'il s'agisse de voyageurs ou de professionnels. Dans la commune de Sidi-Belattar, le stade municipal de football a été remis en service à cette occasion, après de vastes opérations d'aménagement et de réhabilitation pour un montant dépassant 50 millions de dinars, ayant permis la rénovation des tribunes et de diverses dépendances de cette structure sportive, ainsi que l'aménagement de la pelouse en gazon synthétique, ajoute la même source. A la même occasion, la commune voisine de Oued El-Kheir a bénéficié d'un nouveau bureau de poste, réalisé pour un montant de plus de 40 millions de dinars, visant à renforcer le réseau des services publics, à améliorer les prestations postales et à les rapprocher du citoyen. Enfin, dans la commune de Mostaganem, le wali a donné le coup d'envoi des travaux de réalisation de deux trémies : la première au niveau du carrefour des urgences médico- chirurgicales de Tijdit, et la seconde à l'entrée de la zone de Kharouba (au nord de la ville), pour des montants respectifs estimés à 920 millions de dinars et 727 millions de dinars. La réception des deux projets est prévue avant le 15 juin prochain, a-t-on indiqué.

SÉTIF. AVEC PLUS DE 15 000 VISITEURS

Succès retentissant pour le 3e Cosmenex Expo

Le 3ème salon national de l'industrie cosmétique (Cosmenex Expo), qui s'est achevé samedi au palais des expositions El Mâabouda de Sétif, a enregistré une affluence remarquable.



Ph : DR

Avec plus de 15 000 visiteurs, l'événement confirme l'engouement croissant pour les produits de beauté et de soin de fabrication algérienne et s'affirme comme un carrefour d'affaires incontournable.

Organisé par la société Sogex Expo, cet événement a réuni 60 exposants venus présenter une large gamme de produits cosmétiques, de soins corporels et capillaires, de parfums, ainsi que des équipements destinés aux salons d'esthétique et de coiffure. Selon Malak Messamda, responsable du marketing du salon, le public était composé aussi bien de citoyens curieux de découvrir la production nationale que de professionnels du secteur. Cette forte affluence témoigne de l'intérêt grandissant des consommateurs pour le produit local, qui a connu une évolution qualitative notable au cours de ces dernières années.

Au-delà de la simple vitrine commerciale, le Cosmenex Expo s'est distingué par sa dimension économique. La manifestation a été le théâtre de nombreuses rencontres entre producteurs et distributeurs, aboutissant à la conclusion d'accords de partenariat stratégiques pour la production, la commercialisation et la distribution. Les représentants des marques présentes ont d'ailleurs vivement salué l'organisation de ce salon. Ils estiment que de telles initiatives sont cruciales pour valoriser les capacités industrielles de l'Algérie dans le domaine des cosmétiques et pour encourager la pénétration des produits locaux sur les marchés internationaux. Enfin, l'événement a pleinement rempli sa mission d'échange d'expériences, visant notamment à inspirer et à accompagner les jeunes souhaitant investir dans ce secteur florissant.

R. R.

ANNABA. 4E JOURNÉE DE FORMATION MÉDICALE CONTINUE EN IMMUNOLOGIE

300 participants au rendez-vous

Les travaux de la 4e journée de formation médicale continue en immunologie sur le thème "inflammation updates" se sont ouverts samedi à Annaba avec la participation de 300 spécialistes. Cette rencontre a été initiée par la Société d'immunologie médicale et clinique d'Annaba (SIMC) en collaboration avec le service d'immunologie du CHU d'Annaba sous le slogan "Renforcer la formation médicale continue et accompagner les évolutions scientifiques du domaine du diagnostic et du traitement des maladies immunitaires et inflammatoires". Le président de la SIMC, Pr. Hassan Meriche du CHU et de la Faculté de médecine d'Annaba de l'Université Badji Mokhtar, a indiqué à l'APS que le choix des inflammations comme thème à la rencontre tient compte du fait que c'est un facteur commun à plusieurs maladies notamment auto-immunitaires, auto-inflammatoires et autres allergies. La rencontre organisée à l'hôtel Seybouse international, regroupe des praticiens de plusieurs spécialités dont l'immunologie, la médecine interne, la chirurgie et pédiatrie et vise à favoriser l'échange des expériences sur le rôle de l'immunologie et la compréhension des causes des maladies, leur évolution, leur diagnostic et leur traitement moderne, a-t-il ajouté. La journée réunit ainsi des spécialistes nationaux et étrangers (France et Japon), selon le Pr. Meriche qui a relevé que l'immunologie revêt une importance croissante dans la médecine moderne au regard de sa contribution à leur compréhension et à fournir des outils de diagnostic et de traitement plus précis. De son côté, le chef du service de médecine interne au CHU de Tlemcen et directeur du laboratoire de recherche sur le diabète à l'université Abou Bekr Belkaïd, Pr. Ali Lounissi, a mis l'accent sur le rapport étroit entre inflammation, obésité et diabète, affirmant que l'obésité représente un des défis sanitaires dans le monde au regard de ses liens avec nombre de maladies chroniques. Il a également relevé que les effets de l'obésité ne se réduisent pas aux seules troubles métaboliques mais inclut l'augmentation des risques des maladies cardiovasculaires, des maladies immunitaires et des inflammations articulaires, mettant l'accent sur le rôle des inflammations dans les autres complications liées à l'obésité. Il a évoqué à ce propos "l'importance de la prévention de l'obésité au travers d'un régime alimentaire sain et équilibré et l'adoption d'un mode de vie qui aide à éviter les inflammations et réduire les risques des maladies liées au surpoids". Le programme de la rencontre prévoit une série de communications sur les signes vitaux des inflammations, le diagnostic de l'allergie, des maladies auto-inflammatoires et immunitaires, la prise en charge des inflammations articulaires et des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin. Des ateliers ont été également organisés sur les techniques de diagnostic laborantin, la lecture des analyses immunitaires, le diagnostic précoce du cancer colorectal et de la maladie cœliaque. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement de la formation médicale continue, l'encouragement de la recherche scientifique, l'échange d'expériences entre spécialistes de sorte à promouvoir les pratiques de diagnostic et de traitement et suivre les évolutions en immunologie, a-t-on indiqué.

ILLIZI. DANS LE CADRE D'UNE CARAVANE DU CRA

Plus de 1.380 consultations médicales réalisées

Pas moins de 1.384 consultations, dans neuf (9) spécialités médicales, ont été réalisées, dans le cadre d'une caravane de solidarité organisée par le Croissant-Rouge algérien (CRA) dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris des organisateurs. Menée durant quatre jours (27-30 octobre), l'initiative vise à renforcer la prise en charge sanitaire et à rapprocher les prestations de santé des citoyens, notamment dans les régions éloignées et les zones d'établissement de populations nomades. Le coordinateur de la caravane, Mohamed Doumaz, a précisé que celle-ci comptait 11 médecins spécialisés en ophtalmologie, pédiatrie, oto-rhino-laryngologie, orthopédie, dermatologie, chirurgie dentaire, gynécologie-obstétrique, gastro-entérologie, hépatologie, ainsi que la médecine interne, tout en fournissant des médicaments et du matériel médical nécessaires. La caravane était accompagnée d'une clinique mobile multiservices. Selon le même responsable, le bilan des consultations a donné lieu à 284 consultations en ophtalmologie et 233 en pédiatrie, suivies des spécialités de l'ORL (188), l'orthopédie (161), la dermatologie (147), la chirurgie dentaire (131), la gynécologie (86), la gastro-entérologie (79) et la médecine interne (75). La caravane a sillonné plusieurs localités de la commune d'Illizi, notamment les villages de Fadnoune, Oued-Samen, Oued-Ihayène et Tin-Tourha ainsi que le quartier d'El-Hadeb. Le programme de solidarité du CRA a englobé aussi la remise de médicaments, de tentes, de vêtements et de colis alimentaires aux populations nomades.

MASCARA. RÉSEAU DE GAZ NATUREL

Raccordement de 694 habitations situées dans des zones rurales

Un total de 694 habitations situées dans des zones rurales de la wilaya de Mascara ont été raccordées, samedi, au réseau de distribution de gaz naturel, dans le cadre des festivités marquant le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale. Cette opération, supervisée par le wali, Fouad Aïssi, en présence des autorités locales civiles et militaires, de membres de la famille révolutionnaire et de représentants de la société civile, a concerné les agglomérations rurales d'"Ouled El Aoufi", dans la commune de Maoussa (176 habitations), d'" Atla", dans la commune de Mascara (28 habitations), ainsi que celles de "Zaouch", "M'kid" et "Sidi Ben Zerga", dans la commune de Sidi Abdelmoumen (490 habitations), a indiqué le directeur de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest, Ismaïl Hassan Douadji. La réalisation de cette opération a nécessité la mise en place de 26,6 km de réseaux de transport et de distribution de gaz naturel, pour un investissement financier de plus de 180,9 millions de dinars, mobilisé dans le cadre des budgets de l'Etat et de la commune, ainsi que du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales. Réalisés dans des délais variant entre trois et six mois, ces travaux ont permis de porter à plus de 65% le taux de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel dans les zones rurales relevant des communes concernées, a précisé la même source. Par ailleurs, les autorités de la wilaya ont procédé à la mise en service d'un bureau de poste au quartier "El Mahatta", dans la ville de Mascara, ainsi qu'à l'inauguration d'un groupe scolaire au village d'"Ouled Merah", dans la commune de Froha. Deux terrains de sport de proximité ont également été inaugurés dans la localité de "Bagdad" , dans la commune de Sidi Abdelmoumen, et à l'agglomération secondaire d'"Es-Sahawria", dans la commune de Mohammadia. Une école coranique a, en outre, été inaugurée au sein de l'établissement pénitentiaire de rééducation et de réadaptation de Mascara. Dans le cadre de la même commémoration, le film "Ahmed Bey", réalisé par Djamel Chorja, sera projeté samedi soir à la salle de cinéma "Es-Saâda", située au centre-ville de Mascara, selon la cellule de communication des services de la wilaya.

MILA. COMMUNE DE YAHIA BENI GUECHA

Inauguration d'une polyclinique et d'un marché de proximité

Une polyclinique et un marché de proximité ont été inaugurés samedi dans la commune de Yahia Beni Guecha (Ouest de Mila) dans le cadre du programme de commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution. Selon les explications données aux autorités locales lors de la mise en service de ces deux équipements publics en présence de représentants de la famille révolutionnaire, une enveloppe financière de 46,851 millions DA puisée du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (2025) a été allouée à l'aménagement d'une structure administrative de la commune de Yahia Beni Guecha pour l'exploiter en polyclinique baptisée du nom du chahid Salah Mazouz et assurant divers services de santé pour les habitants de cette collectivité locale. Selon la même source, cette structure sanitaire qui assurera divers services médicaux dont ceux de la maternité, de pédiatrie, de radiologie en plus d'un laboratoire mettra fin aux déplacements des malades vers les communes voisines pour accéder aux soins. Le marché de proximité pour lequel une enveloppe financière de 10 millions DA puisée du programme d'appui au développement social et économique des communes (2025) contribuera à organiser l'activité commerciale dans cette commune et à éliminer le commerce anarchique dans ladite commune , a-t-on indiqué. Le programme de commémoration du 72e anniversaire du déclanchement de la glorieuse Révolution donnera lieu courant cette soirée à la tenue au Musée du moudjahid Slimane-Bentebal du chef-lieu de wilaya d'une cérémonie en l'honneur des sportifs lauréats des diverses compétitions suivie de l'organisation d'une marche des scoutes vers le cimetière des chouhada pour la lever des couleurs nationales à minuit.

SPORT

UNE RECONNAISSANCE QUI FAIT RÊVER

Maza dans le top 3 du vote de Messi pour le Trophée Kopa

Le nom de Brahim Maza résonne de plus en plus fort sur la scène au football international. Une nouvelle illustration de cette ascension vient d'être révélée à travers le vote de la légende argentine Lionel Messi pour le Trophée Kopa, une distinction qui récompense le meilleur jeune joueur de la planète.



Phs : DR

Dans son classement, le champion du monde argentin a placé Lamine Yamal à la première position, suivi de Pau Cubarsí à la deuxième place. Mais c'est surtout le troisième choix qui retient particulièrement l'attention : Maza !

Une troisième place symbolique qui représente une véritable marque de considération de la part de l'un des plus grands joueurs de l'histoire du football. Être cité par Lionel Messi dans un classement aussi prestigieux constitue une reconnaissance importante pour le jeune talent, dont le potentiel ne cesse de susciter l'intérêt.

Au-delà du prestige du vote, cette distinction met en lumière le parcours de Maza et sa capacité à se faire une place parmi les jeunes joueurs qui attirent l'attention du monde du football. Dans une génération particulièrement riche en talents, où figurent des noms comme Lamine Yamal et Pau Cubarsí, voir Maza apparaître sur le podium du choix de Messi est un signal fort.

Pour les supporters algériens, cette nouvelle a également une saveur particulière. Elle nourrit l'espoir de voir Maza franchir de nouveaux paliers et continuer à porter haut les couleurs du football algérien sur la scène internationale.

Le chemin reste encore long, mais les signes de reconnaissance commencent à s'accumuler. Et lorsqu'une légende comme Lionel Messi accorde une place à un jeune joueur dans ses préférences, cela ne passe jamais inaperçu.

Maza sur le podium du vote de Messi : une fierté, une reconnaissance et surtout une promesse pour l'avenir !

L'Algérie peut continuer à rêver : le talent est là, et le monde commence à le remarquer.

Hakim S.

AUTEUR D'UN NOUVEAU DOUBLÉ

Chiakha prend seul la tête du classement des buteurs en Norvège



L'attaquant international algérien Amine Chiakha poursuit son impressionnante montée en puissance sous les couleurs de Rosenborg. Auteur d'un nouveau doublé, le jeune avant-centre de 20 ans a largement contribué à la victoire de son équipe face à Fredrikstad (3-0), à l'occasion de la 25e journée du championnat norvégien. Une performance qui lui permet de prendre seul la tête du classement des buteurs avec 17 réalisations. En déplacement sur la pelouse de Fredrikstad, samedi soir, Rosenborg a pu compter sur l'efficacité de son jeune attaquant pour décrocher trois précieux points. Chiakha a d'abord ouvert le score à la 45e minute, en se présentant seul face au gardien adverse avant de trouver le chemin des filets. Il a ensuite définitivement scellé le succès de son équipe dans le temps additionnel, en transformant avec sang-froid un penalty pour inscrire le troisième but de la rencontre et son deuxième personnel.

Grâce à ce doublé, l'ancien pensionnaire du centre de formation du FC Copenhague s'installe désormais en solitaire au sommet du classement des buteurs. Avec 17 buts, dont quatre inscrits sur penalty, il devance Peter Christiansen, attaquant de Viking, qui compte 15 réalisations.

Cette nouvelle performance confirme surtout la forme exceptionnelle affichée par le jeune Algérien ces dernières semaines. Après des débuts relativement difficiles, Chiakha a progressivement retrouvé ses sensations et s'est imposé comme l'un des éléments offensifs les plus importants de Rosenborg. Ses statistiques témoignent de cette progression spectaculaire : il a inscrit 15 de ses 17 buts en championnat au cours de ses 13 dernières apparitions.

À seulement cinq journées de la fin de la saison, l'attaquant algérien entend poursuivre sur cette lancée afin d'aider son club à décrocher une place qualificative pour une compétition européenne. Son efficacité devant le but représente désormais un atout majeur pour Rosenborg dans cette dernière ligne droite du championnat. Séduit par ses performances, le club norvégien a d'ailleurs décidé de lever définitivement son option d'achat. Le transfert de Chiakha a été conclu pour un montant de cinq millions d'euros, constituant une opération record dans le championnat norvégien.

Toutes compétitions confondues, le jeune avant-centre affiche déjà un bilan particulièrement convaincant : 18 buts et quatre passes décisives en 26 rencontres avec Rosenborg. Des chiffres prometteurs qui confirment son potentiel et renforcent les attentes autour de son avenir, aussi bien en club qu'avec la sélection nationale algérienne.

H. S.

13 MATCHS SANS DÉFAITE

Belmadi impose sa loi au Qatar



Ph.: DR

Le technicien algérien Djamel Belmadi continue de réaliser un parcours remarquable à la tête d'Al Duhail. Depuis la saison dernière, le club qatari n'a plus connu la moindre défaite sous sa direction, portant ainsi sa série d'invincibilité à 13 rencontres consécutives.

Une statistique qui témoigne de la régularité affichée par les hommes de Belmadi et de leur capacité à maintenir un niveau de performance élevé au fil des rencontres. L'ancien sélectionneur de l'équipe nationale algérienne semble progressivement imposer sa philosophie de jeu et donner une véritable identité à sa formation.

Samedi soir, Al Duhail a confirmé cette belle dynamique en s'imposant face à Al Wakrah sur le score de trois buts à un. Une victoire importante qui permet aux protégés de Belmadi de poursuivre leur marche en avant et de conserver leur position au sommet du classement. Toutefois, la première place est actuellement partagée avec deux autres grandes formations du football qatari, Al Sadd et Al Rayyan. Les trois équipes occupent ainsi la tête du championnat, annonçant une lutte particulièrement disputée pour les premières places.

Depuis son arrivée sur le banc d'Al Duhail, Djamel Belmadi s'est attelé à construire un collectif capable de rivaliser avec les meilleures équipes du pays. Son travail repose notamment sur une organisation tactique rigoureuse, une bonne maîtrise des différentes phases de jeu et une recherche permanente d'efficacité offensive. La série de 13 matchs sans défaite constitue, dans ce contexte, un indicateur encourageant pour le staff technique. Au-delà des résultats, cette régularité permet au groupe d'aborder les prochaines échéances avec davantage de confiance et de sérénité. Pour Belmadi, l'objectif est désormais de prolonger cette dynamique et de maintenir son équipe dans la course au titre jusqu'au terme de la saison.

La concurrence avec Al Sadd et Al Rayyan ne laisse aucune place au relâchement, d'autant que chaque point pourrait peser lourd dans le décompte final.

Le succès contre Al Wakrah représente donc une nouvelle étape positive dans le parcours du technicien algérien. Avec 13 rencontres consécutives sans connaître la défaite, Djamel Belmadi confirme la solidité de son projet à Al Duhail et nourrit de réelles ambitions pour la suite du championnat qatari.

Hakim S.

BUNDESLIGA

Ibrahim Maza buteur malgré la défaite du Bayer

Le Bayer Leverkusen s'est lourdement incliné sur sa pelouse face au VfB Stuttgart (2-4) ce samedi, à l'occasion de la 8e journée de Bundesliga. Si l'international algérien Ibrahim Maza a brillé en réduisant la marque, cela n'a pas suffi à éviter un deuxième revers consécutif à son équipe qui recule au classement.

Sur la pelouse de la BayArena, le Bayer Leverkusen a rapidement subi les vagues offensives d'une équipe de Stuttgart particulièrement réaliste. Les visiteurs ont frappé fort d'entrée de jeu grâce aux réalisations de Demirovic (14e) et Leweling (22e), avant que le buteur tchèque Patrik Schick ne redonne un court espoir aux locaux (28e). Cependant, le VfB a définitivement pris le large au retour des vestiaires avec une réalisation d'El Khannouss (51e) suivie du doublé de Demirovic (65e). Cette contre-performance marque un coup d'arrêt inquiétant pour Leverkusen, qui concède sa deuxième défaite de suite et glisse désormais à la 6e place du classement général.

Au milieu de cette déroute collective, la lumière est venue d'Ibrahim Maza, incontestablement le meilleur joueur du Bayer sur la pelouse ce samedi. L'international algérien a vu ses efforts récompensés en fin de rencontre lorsqu'il a inscrit le second but de son équipe d'une belle tête, à la réception d'un centre bien dosé de Gutierrez (79e). Le prometteur milieu de terrain de 20 ans signe ainsi son 3e but de la saison en Bundesliga, confirmant sa montée en puissance individuelle bien que celle-ci n'ait pas pu empêcher la chute de ses coéquipiers face à la supériorité de Stuttgart.

UNION SAINT-GILLOISE

Adem Zorgane rempile

Arrivé au sein de l'équipe bruxelloise à l'été 2025 avec un bail courant initialement jusqu'en 2029, l'ancien pensionnaire du Paradou AC a paraphé un nouveau contrat de 5 ans lui garantissant une revalorisation salariale. Malgré l'intérêt de prestigieuses écuries européennes, à l'image du Napoli et de l'AC Milan, Zorgane a finalement fait le choix de la continuité en Belgique. « Je me sens bien au club et à Bruxelles. J'ai une bonne relation avec mes coéquipiers, le staff technique et les supporters, nous partageons tous la même ambition qui est de remporter un maximum de victoires », a confié le joueur sur les canaux officiels du club. Cette prolongation ne met toutefois pas un terme définitif aux ambitions d'évolution du milieu de terrain de 26 ans, devenu une véritable pièce maîtresse de sa formation avec cinq buts et dix passes décisives délivrées en soixante apparitions depuis la saison passée. La direction de l'Union Saint-Gilloise se montrerait toujours disposée à lui accorder un bon de sortie en cas d'offre convaincante dans le futur, tout en s'assurant dans l'immédiat de conserver son maître à jouer. « Je suis heureux et fier de pouvoir prolonger mon contrat avec le club et j'ai hâte de continuer à me battre ensemble pour remporter des titres », a conclu le natif de Sétif.

EREDIVISIE

Hadj Moussa passeur décisif mais le Feyenoord cale

Tenu en échec à domicile (1-1) par le Fortuna Sittard ce samedi soir lors de la 11e journée du championnat néerlandais, le Feyenoord Rotterdam conserve la tête du classement. Malgré une nouvelle passe décisive de l'Algérien Anis Hadj Moussa, le club voit son avance fondre sous la menace directe du PSV. Sur la pelouse du stade De Kuip, le club de Rotterdam a longtemps cru tenir une nouvelle victoire grâce à l'inspiration de son international algérien. Déjà auteur du but égalisateur la semaine dernière lors du choc face au PSV Eindhoven, Anis Hadj Moussa s'est une nouvelle fois illustré en débloquant la situation. À la 59e minute de jeu, l'attaquant des Fennecs a parfaitement servi du pied droit Valente pour l'ouverture du score, signant ainsi sa deuxième offrande de l'exercice en cours. Avec cette nouvelle offrande, le joueur totalise désormais six buts et deux passes décisives en seulement dix rencontres de championnat, confirmant son statut de pièce maîtresse de l'effectif du coach Giovani van Bronckhorst.

Cependant, les locaux n'ont pas su conserver cet avantage jusqu'au coup de sifflet final face à des visiteurs résilients. Alors que le Feyenoord se dirigeait vers un succès étriqué, le Fortuna Sittard a finalement trouvé les ressources pour arracher le point du match nul dans les ultimes instants de la partie, grâce à une réalisation in extremis de Zend à la 89e minute.

Si ce partage des points permet aux Rotterdamois de préserver leur invincibilité depuis le début de la saison et de trôner toujours au sommet de l'Eredivisie, la pression s'intensifie. Le PSV Eindhoven, champion en titre, profite en effet de ce faux pas pour revenir à seulement deux petites longueurs de la première place.

ALORS QUE LE TUNISIEN DEVAIT PARTIR APRÈS LE MATCH CONTRE L'USM KHENCHELA

Le président du MC Alger ferme la porte au départ de Benyahia

Alors que des rumeurs persistantes annonçaient le départ de Khaled Benyahia de la barre technique du MC Alger après la rencontre disputée samedi dernier face à l'USM Khenchela, le président du conseil d'administration du Doyen, Yacoubi, a tenu à mettre les choses au clair. Le responsable mouloudéen a catégoriquement démenti l'éventualité d'un départ de l'entraîneur tunisien, affirmant que cette question n'était absolument pas à l'ordre du jour.

« La question du départ de Khaled Benyahia ne se pose absolument pas », a déclaré Yacoubi, mettant ainsi un terme, du moins publiquement, aux spéculations entourant l'avenir du technicien tunisien.

Pourtant, la situation semblait prendre une autre tournure ces dernières semaines. Selon les informations qui circulaient dans l'entourage du club, Benyahia avait déjà informé la direction du MCA de son intention de quitter son poste, et ce, depuis près de deux semaines. La principale raison de cette décision serait liée au traitement qui lui a été réservé par une partie des supporters après la défaite concédée au Nigeria, lors du match aller du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions africaine.

Profondément affecté par les réactions et les critiques dont il avait fait l'objet, l'ancien international tunisien aurait alors envisagé de mettre fin à son aventure avec le club algérois. Toutefois, loin de céder à la pression, il a réussi à relever le défi lors de la manche retour, en conduisant ses joueurs à décrocher une qualification pour la phase de groupes de la prestigieuse compétition continentale.

Une performance qui lui a permis de quitter, s'il maintenait sa décision, le MCA sur une note positive, après avoir accompli l'un des principaux objectifs sportifs du club. Mais depuis l'annonce de ses intentions, la direction mouloudéenne aurait multiplié les démarches pour le convaincre de revenir sur sa décision et de poursuivre sa mission.

La victoire obtenue face à l'USM Khenchela a également contribué à calmer les esprits, même si les interrogations autour de l'avenir du staff technique demeurent. Avec sa déclaration, Yacoubi affiche clairement la volonté de la direction de maintenir Benyahia à son poste.

Reste désormais à savoir si les assurances du président suffiront à convaincre le technicien tunisien de poursuivre l'aventure et de tourner définitivement la page de cet épisode mouvementé.

H. S.

MONDIAL U17-2026 (PRÉPARATION)

La sélection algérienne clôture son stage à Tlemcen

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) a clôturé son stage de préparation au Centre technique régional de Tlemcen, dans le cadre des préparatifs des "Verts" en vue de la phase finale de la Coupe du monde U17 de la FIFA, prévue du 19 novembre au 13 décembre prochain au Qatar, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Durant ce regroupement, les cadets ont suivi un programme d'entraînement intensif, ponctué de trois rencontres d'application, toutes conclues par des victoires : face aux U20 du CR Aïn Témouchent (4-1), à l'équipe senior de l'ICS Tlemcen (11-0) et aux U20 du WA Tlemcen (4-3). Ces trois confrontations ont permis au staff technique, conduit par Amine Ghimouz, d'évaluer la condition physique et les qualités techniques des joueurs, ainsi que le rendement collectif du groupe, en vue de finaliser la liste des joueurs retenus pour le rendez-vous mondial. Les cadets algériens ont décroché leur qualification pour le Mondial-2026 après avoir atteint les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), disputée en mai dernier. Au Qatar, l'Algérie évoluera dans le groupe J en compagnie des Etats-Unis, du Chili et du Monténégro. Elle débutera la compétition face au Chili, le 21 novembre à 14h30 (heure algérienne), avant de donner la réplique au Monténégro, le 24 novembre à la même heure, puis aux Etats-Unis, le 27 novembre à 16h00. L'édition 2026 du Mondial U17 réunira 48 sélections réparties en 12 groupes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les huit meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les seizièmes de finale.

LIGUE 1 MOBILIS (8E JOURNÉE)

L'USMA et le MBR sur le podium

L'USM Alger et le MB Rouissat ont rejoint le CR Belouizdad à la troisième place du classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, à l'issue de la huitième journée, ayant vu les Rouge et Noir ramener une précieuse victoire de leur déplacement chez le CS Constantine (2-0), au moment où le club de Ouargla s'est neutralisé à domicile avec l'ES Ben Aknoun (1-1).



Les Rouge et Noir se sont remis à leur nouveau buteur-vedette Mohamed Ramdaoui pour remporter ce précieux succès hors de leurs bases, puisque c'est le transfuge du Paradou AC qui a inscrit les deux buts de la rencontre, aux 12e et 40e. Une victoire qui permet au club de Soustara de porter son capital à 14 unités et de rejoindre par la même occasion le CR Belouizdad à la troisième place du classement général, ex-aequo avec le même nombre de points.

De leur côté, les Sanafir continuent de broyer du noir, surtout après ce nouveau revers au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, et qui les relègue à la 12e place du classement général, avec seulement sept unités au compteur. A Ouargla, les choses avaient relativement bien démarré pour le MBR, qui avait réussi à trouver le chemin des filets dès la 31e minute de jeu, grâce à Adda Derder, avant de se faire rejoindre au score. Le but égalisateur a été inscrit par Lounas Adjout, à la 54e minute de jeu, permettant ainsi à son équipe d'engranger un précieux point en déplacement et de se placer au milieu du tableau, avec 8 points. A l'inverse, le club du Sud a laissé filer deux précieux points à domicile, qui lui auraient permis d'espérer un peu mieux que la troisième place qu'il partage actuellement avec l'USMA et le CRB. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le Mouloudia d'Alger avait réussi lui aussi une bonne affaire, en battant l'USM Khenchela (2-0), grâce notamment au tandem Ghezala-Bayazid, qui a inscrit les deux buts de la victoire, respectivement aux 2e et 68e.

Un important succès, qui permet au Doyen de se hisser au sixième rang, avec treize points, tout en ayant trois matchs en retard, accumulés pendant la période où il disputait le tour préliminaire de la Ligue des champions. Le bal de cette huitième journée s'était ouvert vendredi, avec le déroulement des trois premiers matchs inscrits à son programme, et dont la JS Kabylie avait été une des plus grandes bénéficiaires, en s'emparant provisoirement du leadership, grâce à sa courte mais précieuse victoire à domicile contre la JS El Biar (1-0). Confrontés à un adversaire coriace, les "Canaris" ont dû patienter jusqu'à la 59e minute de jeu pour trouver enfin le chemin des filets, grâce à Messaoudi, qui avait transformé un pénalty. Le seul club à pouvoir concurrencer la JSK pour la première place était le MC Oran, mais il n'a pas su profiter de l'avantage du terrain pour s'imposer, puisqu'il s'est finalement contenté d'un nul vierge (0-0), contre une accrocheuse équipe de l'Olympique Akbou. Un faux pas qui le maintient dans une position de Dauphin, avec une longueur de retard sur les Canaris. Les gars d'El Hamri comptent cependant un match en moins et qui pourrait changer la donne en cas de victoire, alors que de son côté, l'équipe d'Akbou, dirigée par Abdelkader Amrani, confirme son regain de forme, en portant à quatre sa série de rencontres consécutives sans défaite. Pour sa part, et après des débuts relativement difficiles cette saison, l'ES Sétif a eu un sursaut d'orgueil au stade Mohamed Boumezrag de Chlef, où elle est allée s'imposer (2-1) face à l'ASO local, grâce notamment à Benayad et Bouchagoura, auteur des deux buts sétifiens, respectivement aux 3e et 72e, alors que les Chélifiens avaient terminé le match à dix, après l'expulsion de leur milieu de terrain Abboub, survenue à la 56e.

A la faveur de ce premier succès à l'extérieur de la saison, l'Entente porte son capital à huit points, et rejoint provisoirement le CRT, la JSEB et l'ESBA à la 8e place, avec huit points, tout en ayant un match en retard. De son côté, et après cet enième revers à domicile, l'ASO reste dans la zone de relégation, en occupant le 14e rang, avec seulement quatre unités au compteur. Les péripéties de cette 8e journée se poursuivront lundi, avec le déroulement des deux derniers matchs inscrits à son programme, à savoir : CR Témouchent - US Biskra (17h45) et CR Belouizdad - JS Saoura (20h00).

Résultats

Vendredi, 30 octobre 2026 :

ASO Chlef - ES Sétif	1-2
JS Kabylie - JS El-Biar	1-0
MC Oran - Olympique Akbou	0-0

Samedi, 31 octobre 2026 :

MC Alger - USM Khenchela	2-0
CS Constantine - USM Alger	0-2
MB Rouissat - ES Ben Aknoun	1-1

Lundi, 2 novembre 2026 :

CR Témouchent - US Biskra	17h45
CR Belouizdad - JS Saoura	20h00

Classement :

	Pts	J
1). JS Kabylie	16	7
2). MC Oran	15	7
3). CR Belouizdad	14	6
--). USM Alger	14	7
--). MB Rouissat	14	8
6). MC Alger	13	5
7). O. Akbou	11	7
8). ES Sétif	8	7
--). CR Témouchent	8	7
--). ES Ben Aknoun	8	7
--). JS El-Biar	8	8
12). CS Constantine	7	8
13). USM Khenchela	5	7
14). ASO Chlef	4	8
15). JS Saoura	3	6
16). US Biskra	2	7.

LIGUE 2 AMATEUR (8E JOURNÉE)

Le MSP Batna seul leader à l'Est, statu quo à l'Ouest

Le MSP Batna a pris seul les commandes du groupe Centre-Est du championnat de la Ligue 2 amateur de football, en s'imposant largement devant l'IRB Nezla (4-1), samedi, à l'occasion de la huitième journée, marquée également par la victoire du NC Magra face à la JS Azazga (3-0), tandis que l'USM Blida et le GC Mascara ont conservé leur fauteuil de co-leaders dans la poule Centre-Ouest. Dans le groupe Centre-Est, le MSP Batna a réalisé une excellente opération en dominant l'IRB Nezla (4-1), s'emparant ainsi de la première place avec 17 points, à trois longueurs de ses poursuivants immédiats. Le NC Magra a, de son côté, signé une victoire convaincante face à la JS Azazga (3-0), rejoignant provisoirement l'USM Annaba à la deuxième place avec 14 points, aux côtés de la formation d'Azazga, qui concède ainsi un revers important dans la course au leadership. L'US Chaouia a également assuré l'essentiel en prenant le meilleur sur la JSM Skikda (3-2), dans une rencontre disputée, alors que le NRB Béni Oulbane a décroché une précieuse victoire à domicile face au CR Béni Thour (1-0). Dans l'autre rencontre de la journée, disputée ce samedi, l'USM Annaba et la JSD Jijel se sont neutralisées (0-0), un résultat qui permet aux Annabis de conserver leur place sur le podium avec 14 points, tout en comptant un match en moins. Les rencontres du groupe Centre-Est avaient débuté vendredi, avec notamment les victoires du Paradou AC devant le MO Constantine (5-2) et du MO Béjaïa face à l'AS Khroub (1-0). Dans le groupe Centre-Ouest, l'unique rencontre disputée samedi entre le MC El Bayadh et l'ASM Oran s'est soldée par un score de parité (1-1), permettant aux Oranais de porter leur total à 12 points et de conserver la septième place, tandis que le MCEB reste dans la zone basse du classement avec quatre unités. Au classement, l'USM Blida et le GC Mascara continuent de faire la course en tête avec 20 points chacun, après leurs succès enregistrés vendredi, respectivement face au WA Mostaganem (1-0) et au NA Hussein-Dey (5-1). Le RC Kouba, large vainqueur de la JS Taghit (4-0), complète le podium avec 18 points, alors que le MC Saïda, l'ES Mostaganem et l'IRB Sidi M'Hamed Benali se partagent la quatrième place avec 14 points, avec toutefois un match en moins pour les Saïdis.

Résultats

Groupe Centre-Est

Vendredi :

Paradou AC - MO Constantine 5-2
NRB Teleghma - CA Batna 1-1
AS Khroub - MO Bejaia 0-1

Samedi :

US Chaouia - JSM Skikda 3-2
NC Magra - JS Azazga 3-0
MSP Batna - IRB Nezla 4-1
NRB Béni Oulbane - CR Béni Thour 1-0
USM Annaba - JSD Jijel 0-0

Groupe Centre-Ouest

Vendredi :

USM Blida - WA Mostaganem 1-0
IRB Sidi M'Hamed Benali - WA Tlemcen 3-2
ES Mostaganem - MC Saïda 1-0
ESM Koléa - USM El Harrach 2-1
RC Kouba - JS Taghit 4-0
GC Mascara - NA Hussein Dey 5-1
RC Arbaâ - JSM Tiaret 2-1

Samedi :

MC El Bayadh - ASM Oran 1-1

SEUL CANDIDAT LORS DE L'AG ÉLECTIVE

Salim Iles élu à la présidence de la Fédération algérienne des sports aquatiques

L'ancien nageur international et champion olympique Salim Iles a été élu, hier, à la présidence de la Fédération algérienne des sports aquatiques (FASA), avec 40 voix, à l'issue de l'assemblée générale élective, tenue samedi à Tipaza, marquant ainsi le début d'un nouveau mandat à la tête de l'instance fédérale. Cette élection traduit la confiance accordée à l'ancien champion, dont le parcours sportif de haut niveau et l'expérience dans le domaine de la natation constituent des atouts pour conduire les prochaines étapes de développement des sports aquatiques en Algérie. Ancien nageur de renom, Salim Iles a représenté l'Algérie dans plusieurs compétitions internationales, notamment aux Jeux olympiques, où il s'est illustré dans les épreuves de natation. Son expérience du haut niveau et sa connaissance des exigences de la compétition internationale sont autant d'éléments susceptibles de contribuer à la relance de la discipline et à l'amélioration de ses performances.

Son élection intervient dans un contexte marqué par les attentes des acteurs de la natation et des autres disciplines aquatiques, notamment en matière de formation, d'encadrement technique, de détection des jeunes talents et d'amélioration des conditions de préparation des athlètes.

Le nouveau président sera ainsi appelé à œuvrer au renforcement de la pratique de la natation à travers le territoire national, à accompagner les clubs et les ligues et à mettre en place des mécanismes permettant d'assurer une meilleure préparation des sportifs en prévision des échéances nationales et internationales. La nouvelle équipe fédérale devra également accorder une attention particulière à la formation des entraîneurs et des officiels, ainsi qu'au développement des infrastructures et à l'élargissement de la base des pratiquants. L'arrivée de Salim Iles à la tête de la FASA ouvre ainsi une nouvelle étape pour les sports aquatiques algériens, avec l'ambition de renforcer leur rayonnement et de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de nageurs capables de représenter dignement l'Algérie dans les compétitions internationales.

H. S.

CYCLISME / TOUR INTERNATIONAL DU BURKINA FASO 2026

Yacine Hamza s'offre la 3e étape

Le cycliste algérien Hamza Yacine a remporté la troisième étape du Tour du Burkina Faso disputée dimanche entre Koudougou et Boromo (158,9 km), signant son deuxième succès d'affilée dans cette 37e édition. Au terme d'une étape marathon, la plus longue depuis le grand départ, le sprinteur algérien a réglé le peloton d'une main de maître en 3 heures 27 minutes et 47 secondes. Malgré les assauts répétés du Burkinabé Paul Daumont, qui termine deuxième, le sociétaire de la formation "Madar" confirme sa domination absolue et consolide son statut de patron des arrivées massives. La caravane du Tour met désormais le cap sur Bobo-Dioulasso pour la 4e étape, lundi sur un circuit fermé de 119 km.

SERIE A

L'AC Milan fait (re)vivre un cauchemar à l'Inter

Désormais dans l'ombre de l'Inter, l'AC Milan prend un malin plaisir à martyriser son grand rival lorsqu'ils se retrouvent à San Siro: les Rossoneri ont infligé aux champions d'Italie en titre, incapables de s'imposer dans le derby depuis avril 2024, leur première défaite de la saison (3-1) samedi.



Avec trois sacres en Serie A (2021, 2024, 2026), trois éditions de la Coupe d'Italie (2022, 2023, 2026) et deux finales, certes perdues, de Ligue des champions (2023, 2025), l'Inter ne laisse que des miettes depuis le début de cette décennie à ses rivaux. Mais la suprématie locale échappe, curieusement et paradoxalement, aux Nerazzurri : ils ont concédé lors de cette 247e édition du derby de Milan, toutes compétitions confondues, leur quatrième défaite de suite, leur huitième match d'affilée sans victoire (six défaites, deux nuls). L'AC Milan abordait pourtant ce choc de la 10e journée, à domicile pour lui, avec une confiance écornée par une défaite, en milieu de semaine, face à Bologne (4-2), son premier revers de la saison. Mais porté par Adrien Rabiot, par Diego Moreira, auteur d'un but et deux passes décisives, et sauvé à plusieurs reprises par Mike Maignan, le "Diavolo" (le diable) en a fait voir de toutes les couleurs à l'Inter. L'équipe de Ruben Amorim n'a pas perdu de temps avec deux buts inscrits lors des dix premières minutes, par Christian Pulisic, de la tête sur un centre de Moreira (4e), et Adrien Rabiot, d'une reprise lobée après un corner rapidement joué par son coéquipier belge (10e).

VARELA MEILLEUR BUTEUR

L'Inter a réduit le score par Alessandro Bastoni (22e) et Maignan a empêché l'égalisation avec un improbable arrêt réflexe devant Djed Spence, à bout portant (34e). Le Milan a repris le large sur un superbe coup franc direct de Moreira (43e). L'Inter, toujours privé de son capitaine et buteur Lautaro Martinez, a dominé en seconde période et a mieux fini que le Milan, mais sans parvenir à concrétiser. Conséquence, le champion a abandonné la première place à la Lazio, 25 points chacun mais une meilleure différence de buts pour le club romain qui reçoit Cagliari dimanche et peut donc prendre le large en cas de succès. "Notre problème, cette saison, n'est pas physique mais mental. On ne peut pas continuer à commencer nos matches après vingt minutes de jeu", a regretté Nicolo Barella sur la plateforme DAZN. "On savait qu'on était très attendus avant ce derby et on a répondu présent", a constaté de son côté Moreira. "C'est un résultat important pour nous, l'équipe était en colère après la défaite contre Bologne et a livré un bon match, pas un match extraordinaire, mais cela nous donne confiance", a souligné son entraîneur, dont l'équipe est passée de la 5e à la 4e place, avec quatre points de moins que la Lazio et l'Inter. L'AS Rome est l'autre bénéficiaire de la journée après son succès facile sur le terrain de l'Udinese (5-2) grâce à quatre buts inscrits en première période (10e, 31e, 33e, 37e), dont le huitième cette saison en championnat du Néerlandais Donyell Malen. L'équipe de Gian Piero Gasperini a consolidé sa 3e place et ne compte plus qu'un point de retard sur le duo de tête. Le promu Monza, malgré le neuvième but de Gustavo Varela, désormais seul meilleur buteur de Serie A, s'est, de son côté, incliné 2 à 1 à Bologne et reste bloqué en fond de classement (16e, 7 pts).

PREMIER LEAGUE

Premiers nuages pour Manchester City, alerte rouge à United

Sale journée pour les clubs de Manchester, samedi: le leader City a subi une seconde défaite d'affilée en championnat, à domicile contre Brighton (1-0), et United s'est enfoncé dans la crise, à dix, sur le terrain de Chelsea (2-0). Les rivaux ont partagé les mêmes malheurs, le temps de la 9e journée, mais le grand écart demeure au classement entre les Citizens d'Enzo Maresca (1ers, 21 pts) et les Red Devils de Michael Carrick (17es, 7 pts). La situation est bien plus périlleuse pour ce dernier, empêtré dans une spirale infernale de neuf matches sans victoire, toutes compétitions confondues, et dont le poste apparaît plus que jamais menacé. Pour Maresca, c'est la fin de l'euphorie: son équipe a perdu des points et de l'élan, pour le deuxième week-end de suite, après un début de saison parfait avec sept victoires en sept journées. Le champion en titre, Arsenal (2e, 21 pts), pourra remonter sur le trône s'il ne perd pas à Liverpool (5e, 15 pts), dimanche.

CARRICK EN DANGER

Brighton a, de son côté, consolidé sa place sur le podium (3e, 19 pts), devant Chelsea (4e, 16 pts) qui a battu Manchester United plus tôt. Les Red Devils semblent incapables de redresser la barre, même s'ils ont montré des signes encourageants à Stamford Bridge, du moins en première période. Le visage conquérant de la première période, perceptible aux multiples occasions créées (9e, 19e, 25e, 32e, 43e) et au but de Matheus Cunha invalidé pour hors-jeu (34e), a laissé place aux maux habituels après la pause : un milieu croqué, une défense passive et indisciplinée. Lisandro Martinez a incarné cette face maléfique. L'Argentin a été spectateur sur le but de Morgan Rogers (50e) puis il a commis une faute impardonnable en boxant le visage de Wesley Fofana, sur un corner, récoltant un carton rouge et un penalty, transformé par Cole Palmer (64e). "Je ne vais pas vous tenir de grands discours pour vous expliquer la situation aujourd'hui : cela ne changera rien. Il faut aller de l'avant et remporter des matches de football, c'est aussi simple que cela", a réagi Carrick.

La situation dans laquelle se trouve l'entraîneur français, Régis Le Bris, est tout aussi mauvaise. Son équipe, Sunderland, a coulé chez le promu Coventry (3-1), elle a terminé le match à dix et elle végète à la dernière place avec cinq points seulement.

Le sort de Pierre Sage n'est pas plus enviable. Le manager de Crystal Palace (18e, 7 pts) est tombé dans la zone de relégation après avoir subi une troisième défaite d'affilée, à Tottenham (2-0). Interrogé sur son avenir en conférence d'après-match, il s'est montré combattif: "si j'ai une heure, je donnerai le meilleur de moi-même pendant une heure. Si j'ai dix ans, je donnerai le meilleur de moi-même pendant dix ans.

Pour moi, je suis le responsable de la situation et celui qui trouvera une solution à cette situation". L'ancien entraîneur de Lyon et Lens n'a pas été aidé, samedi, par l'exclusion précoce de son attaquant Jean-Philippe Mateta, dès le premier quart d'heure. Les Spurs, à l'inverse, poursuivent leur redressement. Cela fait trois victoires en trois matches pour l'équipe de Roberto De Zerbi, qui n'en avait obtenu aucune dans les six premières journées. Tottenham grimpe à la huitième place avec douze points, derrière Brentford (6e, 14 pts) et Bournemouth (7e, 12 pts) qui ont aussi gagné 2-0 à domicile, respectivement contre

Nottingham Forest et Leeds. Aston Villa (9e, 12 pts) apparaît juste derrière après avoir lâché des points contre Fulham (1-1), en soirée à domicile. L'équipe de Birmingham a pris les devants grâce à son attaquant en forme, Nicolas Jackson (39e, 1-0), et Zion Suzuki a multiplié les arrêts pour étouffer la révolte des visiteurs (32e, 45e, 63e). Mais le gardien japonais a commis une grosse faute de main sur un corner et marqué contre son camp (64e, 1-1).

LIGA

Le FC Barcelone se relance en étrillant Alavés et reprend la tête

Ramené sur terre par le PSG et le Real Madrid la semaine passée, le FC Barcelone a repris son envol samedi en humiliant Alavés (6-1) et a récupéré sa première place en Liga, occupée pendant quelques heures par l'Atlético Madrid. Mis sous pression par l'Atlético (2e, 28 points), le géant catalan (1er, 30 points) a récupéré son fauteuil de leader en faisant imploser le club basque (10e, 12 points), avec des doublés de son capitaine Raphinha (8e, 41e) et du jeune prodige Lamine Yamal (45e+1, 65e), et deux autres but inscrits par l'électrique Fermin Lopez (23e), double passeur décisif, et l'Anglais Anthony Gordon (81e). L'ancien attaquant du Real Madrid et de l'Olympique Lyonnais Mariano, Diaz, a sauvé l'honneur en fin de partie (84e) pour Alavés.

BUNDESLIGA

Accroché par le Borussia, le Bayern conserve la tête après le Klassiker

Après avoir mené à deux reprises, le Bayern a concédé le match nul (2-2) en fin de partie contre le Borussia Dortmund samedi soir à l'issue d'un Klassiker au cours duquel le champion d'Allemagne a perdu trois joueurs sur blessures, dont Michael Olise. Avant le match, Harry Kane avait été célébré pour son Ballon d'Or reçu lundi à Londres, mais il n'a pas marqué et a même manqué un penalty. Avec 18 points au compteur, comme le Borussia, le Bayern conserve la tête de la Bundesliga grâce à une meilleure différence de buts (+19 contre +8), mais les Munichois ont payé cher ce petit point. Trois internationaux sont sortis blessés : le Marocain Ismael Saïbari, apparu en zone mixte avec des béquilles, et l'Allemand Serge Gnabry, touché à une cuisse, devraient être indisponibles pour le déplacement à Madrid en Ligue des champions mardi contre l'Atlético. Le milieu de l'équipe de France Michael Olise, sorti en fin de rencontre en boîtant après un coup sur le genou droit, est incertain. "Les blessures (de Saïbari et Gnabry) sont plus sérieuses, mais je ne peux donner aucun diagnostic pour le moment", a dit, après le match, le directeur sportif du Bayern Max Eberl, selon qui la blessure d'Olise "n'est pas si grave". Par ailleurs, Jamal Musiala se remet d'une déchirure musculaire avec la sélection allemande et l'entraîneur Vincent Kompany est au repos après une méningite virale et une hospitalisation de cinq jours. Samedi, dans une Allianz Arena plongée dans un froid automnal, Harry Kane est d'abord entré seul sur la pelouse avec son Ballon d'Or, la récompense individuelle la plus prisée de la planète foot, pour rejoindre sa famille au complet. "Je suis extrêmement fier d'être un joueur du Bayern Munich, j'ai bénéficié de tout le soutien depuis mon arrivée. Je suis fier de vous offrir ce trophée et j'espère vous en offrir d'autres", a lancé Kane, alors qu'une bâche à son effigie recouvrait le rond central et qu'à quelques kilomètres de là, son image était projetée sur le bas de la Tour du parc olympique.

DEUX POTEAUX, DEUX TRANSVERSALES POUR LE BAYERN

Dans une rencontre dominée par les Munichois, le Bayern a ouvert le score par Konrad Laimer à la 38e minute, à la conclusion d'une remontée de balle qu'il a lui-même initiée, bénéficiant d'un relais d'Olise pour défier et tromper le gardien de Dortmund Gregor Kobel. Au retour des vestiaires, Serhou Guirassy a égalisé pour le BVB à la 60e minute, contre le cours du jeu. Quatre minutes plus tôt, Kane avait manqué un penalty, trouvant la barre transversale de Kobel. L'Anglais de 33 ans s'est parfaitement rattrapé à la 66e minute, délivrant une passe décisive à Dayot Upamecano. Mais Kane a une nouvelle fois joué de malchance à l'entame du dernier quart d'heure, avec une frappe sur le poteau. À force de manquer les occasions du break, le Bayern s'est mis en danger, et sur une balle mal repoussée par la défense munichoise, Fabio Silva a égalisé pour arracher un point du match nul bien flatteur. Dortmund aura été sauvé à quatre reprises par les montants, puisque Olise avait touché le poteau en début de rencontre et Lennart Karl dans le temps additionnel de la seconde période a trouvé le haut de la transversale sur une dernière tentative. Le Bayern et Dortmund restent invaincus en championnat après huit matches, avec un bilan identique de 5 victoires et 3 nuls. Derrière, Fribourg s'est rapproché à deux points (16) grâce à sa victoire 2 à 1 en Bavière sur la pelouse d'Augsbourg après avoir été mené au score. Le RB Leipzig et le Werder Brême ont également fait une bonne opération, revenant à trois points du duo de tête grâce à leur victoire à Gelsenkirchen contre Schalke 04 (2-0) et contre Hoffenheim (2-0).

VAGUE DE MANIFESTATIONS EN EUROPE

La colère sociale gagne de nombreuses capitales

Une nouvelle vague de manifestations a déferlé samedi sur les grandes capitales et villes européennes (Berlin, Paris, Rome, Lisbonne), exprimant un mécontentement face à divers problèmes allant de la dégradation des conditions de vie à la chute du pouvoir d'achat, en passant par la hausse des prix (dont ceux de l'énergie), les pertes d'emplois et le chômage.



Ph : DR

Parallèlement, les appels à manifester sur les réseaux sociaux ont incité les forces de l'ordre à renforcer la sécurité dans plusieurs villes. Les services publics, le coût de la vie et l'accessibilité au logement sont restés des préoccupations majeures lors de nombreuses manifestations, dont celles du mouvement lycéen et des étudiants en France. En l'absence de réponses concrètes aux revendications des différents syndicats, des gilets jaunes et de la jeunesse, et avec la mobilisation et la convergence des luttes sociales, environ 300 000 personnes ont participé à une nouvelle vague de manifestations samedi, dont près de 70 000 à Paris, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur. Les organisateurs ont estimé la participation nationale à près de 500 000 personnes, dont 200 000 dans la capitale française, marquant ainsi l'Acte III de la mobilisation. Ils appellent à de nouvelles manifestations ce mardi et jeudi, en l'absence d'annonces satisfaisantes du président Macron et de son exécutif face aux revendications, dont celles de la jeunesse des lycées et universités, dont tout le monde s'accorde à reconnaître la légitimité. Environ 70 000 policiers et gendarmes ont été déployés dans tout le pays.

LA PLUPART DES MANIFESTATIONS SE SONT DÉROULÉES PACIFIQUEMENT

Le ministre de l'Intérieur, Laurent Nunez, a indiqué à la presse que, selon un bilan préliminaire, 422 personnes avaient été arrêtées en France. En Allemagne, des manifestations ont eu lieu samedi dans plus de 30 villes. Les manifestants réclamaient un investissement accru dans les services publics, des mesures pour lutter contre la hausse du coût de la vie et s'opposaient au service militaire obligatoire. En fin d'après-midi, les organisateurs ont annoncé avoir rassemblé plus de 68 000 participants, selon les chiffres de 12 villes. Comme en France, les manifestations en Allemagne se sont déroulées dans le calme, mais des affrontements ont éclaté dans plusieurs villes en soirée. L'agence de presse allemande dpa a rapporté que des policiers ont été blessés à Francfort, que des barricades ont été incendiées à Hambourg et que des forces de l'ordre ont été prises à partie à Brême. En Italie, des manifestants campaient toujours près du Colisée à Rome samedi, à la suite des manifestations nationales contre la hausse du coût de la vie et la dégradation des services publics. Vendredi, des travailleurs et d'autres groupes ont participé à des rassemblements dans plus de 60 villes lors d'une grève générale lancée par l'Unione Sindacale di Base (USB), a rapporté l'agence de presse italienne ANSA. Le syndicat a estimé la participation à 1,5 million de personnes, tandis que le ministère de l'Intérieur l'a chiffrée à environ 255 000.

DES MANIFESTATIONS ET RASSEMBLEMENTS AU PORTUGAL, AUX PAYS-BAS, EN ALBANIE, EN POLOGNE…

Au Portugal, des manifestations pour le logement ont rassemblé plus de 1 000 personnes à Lisbonne et à Porto samedi. À Lisbonne, les manifestants ont marché vers la place Rossio, où ils prévoyaient de camper pour la nuit. La police avait dispersé les campements de manifestants dans les deux villes le 25 octobre. Les revendications politiques ont également dominé les manifestations dans plusieurs pays. En Albanie, les manifestations réclamant une meilleure éducation, de meilleures conditions de vie et la démission du Premier ministre Edi Rama se sont poursuivies pour le 19e jour consécutif à Tirana, samedi, selon l'Agence télégraphique albanaise. Certains manifestants ont lancé des pierres et des cocktails Molotov sur la police, qui a riposté avec des gaz lacrymogènes et des canons à eau. Le Parti démocrate, principal parti d'opposition, a apporté son soutien au mouvement. En Pologne, l'escalade des tensions autour de la composition et de la direction du Tribunal constitutionnel a provoqué des manifestations dans les rues de Varsovie. Des protestataires se sont rassemblés devant le Tribunal constitutionnel de Varsovie de vendredi soir à samedi. La police a fait état de quatre arrestations lors d'opérations menées pendant la nuit aux abords du bâtiment, selon les médias locaux. Le président polonais, Karol Nawrocki, est rentré plus tôt que prévu d'un voyage à l'étranger et a annoncé des consultations politiques urgentes. Ailleurs, des appels aux rassemblements sur les réseaux sociaux ont entraîné un renforcement des mesures de sécurité. Aux Pays-Bas, la police a dispersé une foule près de la gare centrale de La Haye samedi après-midi et a exhorté le public à éviter le centre-ville. La police locale a fait état de 34 arrestations au cours de la journée. Ce rassemblement faisait suite à des appels à manifester lancés en ligne dans plusieurs villes néerlandaises, appels qui ont parfois incité au pillage et au vandalisme. Certains commerces avaient barricadé leurs vitrines avant les rassemblements prévus. En Espagne, la police a renforcé la sécurité samedi dans plusieurs villes, dont Madrid, Barcelone et Valence, à la suite d'appels à rassemblements lancés en ligne, ont rapporté les médias locaux. Ces déploiements visaient à éviter que les troubles du week-end précédent à Barcelone ne se reproduisent ; 15 policiers avaient été blessés et 128 personnes avaient été arrêtées. L'agence de presse espagnole EFE a rapporté vendredi que la police avait arrêté 10 personnes dans tout le pays, soupçonnées d'incitation aux troubles et à la violence via les réseaux sociaux.

R. I.

PUB

SOMMET DU COMMONWEALTH

La question des réparations pour l'esclavage au cœur des débats

Le Premier ministre britannique s'est déclaré favorable à un dialogue sur une éventuelle excuse officielle de l'État pour son rôle historique dans la traite transatlantique, tout en rejetant les demandes de réparations financières.


Ph : DR

La question devrait être abordée lors du sommet du Commonwealth prévu qui a débuté hier, pour poursuivre ses travaux au 4 novembre à Antigua-et-Barbuda. Le Premier ministre britannique Andy Burnham s'est dit ouvert à la possibilité de présenter des excuses officielles au nom de l'État britannique pour son rôle dans l'esclavage, tout en excluant le versement de réparations financières. Dans une tribune publiée le 31 octobre dans le Guardian, il a annoncé vouloir engager un dialogue avec les pays et les populations concernés, à l'approche du sommet des chefs de gouvernement du Commonwealth. « Écouter les appels à des excuses officielles au nom de l'État britannique constituera une partie importante de ce processus, et j'y suis ouvert », a écrit le chef du gouvernement, précisant que Londres proposait « un dialogue structuré avec les personnes touchées par la traite transatlantique ». Entre le XVe et le XIXe siècle, au moins 12,5 millions d'Africains ont été déportés et vendus comme esclaves. Selon la base de données sur la traite transatlantique, la Grande-Bretagne a transporté environ 3,2 millions de personnes à travers l'Atlantique.

DES DEMANDES DE RÉPARATIONS AU CENTRE DU SOMMET

Andy Burnham a toutefois rejeté les demandes de réparations financières, estimant que les Britanniques d'aujourd'hui ne pouvaient être tenus responsables de faits historiques auxquels ils n'ont pas personnellement participé. La question des réparations devrait figurer parmi les principaux sujets du sommet du Commonwealth, prévu la semaine prochaine à Antigua-et-Barbuda. Plusieurs dirigeants caribéens défendent depuis des années des mesures de justice réparatrice, notamment sous la forme d'allègements de dette, de financements pour le développement, de programmes éducatifs et sanitaires ou encore de soutien à la résilience climatique. Le roi Charles III, actuellement en déplacement dans les Caraïbes, a déclaré qu'il était « juste que nous reconnaissions les grandes souffrances et les injustices du passé ».

Dans sa tribune, Andy Burnham a également évoqué la possibilité d'une initiative sur la dette, visant notamment à permettre aux pays les plus vulnérables de rembourser leurs emprunts sur des périodes plus longues et à des taux plus avantageux. Le Premier ministre d'Antigua-et-Barbuda, Gaston Browne, a salué les déclarations de son homologue britannique et ses propositions d'aide concrète. Il a néanmoins rappelé, dans un message publié sur Facebook, que « la position de longue date des Caraïbes sur la justice réparatrice reste inchangée ».

R. I.

POLOGNE

La bataille pour le Tribunal constitutionnel vire à la crise d'État

Le président polonais Karol Nawrocki a interrompu un voyage au Sénégal le 30 octobre pour rentrer à Varsovie, où la police encerclait le Tribunal constitutionnel. L'annonce de la suspension des deux dirigeants de ce tribunal a déclenché des manifestations et de nouvelles accusations contre le gouvernement de Donald Tusk. Devant le Tribunal constitutionnel de Varsovie, des policiers, des manifestants et, dans la nuit, le président lui-même. Karol Nawrocki a interrompu son voyage vers le Sénégal pour revenir dans la capitale le 30 octobre. Il est entré dans le tribunal après avoir consulté Zbigniew Kapinski, premier président de la Cour suprême.

DEUX DIRIGEANTS ÉCARTÉS

La juge Anna Korwin-Piotrowska, qui revendique la direction provisoire de l'institution en raison de son ancienneté, a ordonné une suspension d'un mois de Bogdan Swieczkowski, président du Tribunal, et de son adjoint Bartlomiej Sochanski. Les deux dirigeants contestent la mesure et considèrent qu'ils sont toujours en fonction. Le ministre de la Justice Waldemar Zurek a aussi déposé cinq demandes de levée d'immunité : quatre visent Swieczkowski, une Sochanski. Le président Nawrocki dénonce un coup de force. Dans un communiqué rendu public samedi, , il a déclaré : « Ce soir, l'ordre constitutionnel de la Pologne a été bafoué et une institution de l'État constitutionnel a fait l'objet d'une prise de contrôle par la force. » Des centaines de personnes ont manifesté devant le bâtiment. Des partisans de Bartlomiej Swieczkowski ont découpé un cadenas pour lui permettre d'accéder à l'enceinte, selon l'agence PAP.

TROIS PERSONNES INTERPELLÉES

La police affirme avoir protégé les magistrats et les employés à la suite d'une alerte et nie avoir pénétré dans les locaux. Tusk invoque l'État de droit Le Premier ministre Donald Tusk invoque, lui, le rétablissement de l'État de droit. Sur X, le 30 octobre, il a écrit : « Le redressement de l'État de droit est notre devoir. **R. I.**

FRANCE

Les députés donnent leur feu vert pour taxer internet

En France, l'Assemblée nationale a adopté à une voix près un amendement qui ferait payer aux fournisseurs de contenus 5,5 centimes par gigaoctet transmis. Netflix, Google et Meta sont dans le viseur, mais l'addition pourrait finir par se répercuter chez les abonnés. Voté dans le cadre du budget 2027, ce dispositif n'est pas encore définitif. Un film sur Netflix, des vidéos sur YouTube, un jeu vidéo de plusieurs dizaines de gigas : derrière chaque téléchargement, le fisc pourrait bientôt réclamer quelques centimes. Pas à celui qui clique – du moins sur le papier – mais aux entreprises qui envoient les données vers les internautes français. Vendredi, l'Assemblée nationale a adopté cette idée portée par le socialiste Laurent Lhardit. Résultat : 11 voix pour, 10 contre et 14 abstentions. Cinq centimes, et la facture grimpe Le tarif fixé par l'amendement est de 0,055 euro par gigaoctet. Cent gigas transmis représenteraient donc 5,50 euros de taxe pour le fournisseur. Une somme modeste sur un petit volume, beaucoup moins anodine quand on parle de millions de connexions. « La taxe serait principalement acquittée par les géants mondialisés du numérique, puisqu'ils émettent l'immense majorité des flux adressés aux abonnés internet en France », a défendu Laurent Lhardit devant les députés. Google, Meta, Amazon, Netflix et Akamai représenteraient, selon les auteurs, la moitié du trafic reçu en France. Ils espèrent tirer de cette taxe 10 milliards d'euros par an. Le texte prévoit toutefois un plafond de 15 % du chiffre d'affaires en France ou de 2 % du chiffre d'affaires total. Qui recevra vraiment la facture ? Officiellement, l'abonné ne doit rien verser. Orange, Free, SFR et Bouygues Telecom ne seraient pas taxés non plus : ils devraient mesurer chaque trimestre les volumes envoyés par les fournisseurs de contenus, puis les déclarer au fisc. Le dispositif prévoit des relevés anonymisés, sans inspection des messages ou des vidéos regardées. Mais une plateforme qui paie davantage laissera-t-elle ses tarifs inchangés ? Un abonnement vidéo, un forfait de stockage ou un service de jeux pourraient dès lors coûter plus cher. Le gouvernement s'oppose d'ailleurs à cette taxe. Le ministre des Comptes publics David Amiel estime que près de 5 milliards d'euros pourraient finalement peser sur de plus petits acteurs, notamment français. Une victoire à une voix près, rien de définitif Le 9 octobre, la même proposition avait été rejetée en commission. Trois semaines plus tard, elle passe dans l'hémicycle, malgré l'avis défavorable du gouvernement et du rapporteur général du budget. Il reste l'examen de la loi de finances et le passage au Sénat, qui peuvent supprimer la mesure. Pour l'instant, aucun internaute français ne paie donc de taxe au gigaoctet. Le fisc vise les plateformes ; mais le supplément pourrait bien se répercuter in fine sur la facture de leurs abonnés.

R. I.

PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية البويرة
دائرة: اشتدالة
بلدية صحاريج
رقم: 04/2026.
وصل استلام التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية

طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 12_ 06 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق ل 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات، تم هذا اليوم 28/10/2026 استلام مذكرة المعلومات، المؤرخة في 29/04/2026 المتعلق بتغيير تشكيلة الهيئة التنفيذية للجمعية (البلدية) المسماة: جمعية التجوال و تبادل الشباب
المسجلة تحت رقم 02/2021 بتاريخ 09/02/2021
المقر: القاعة المتعددة النشاطات بصحاريج
يترأسها السيد(ة): عصران يوغدام
وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر.



RUSSIE

Rosatom négocie des projets de centrales nucléaires avec quatre pays africains

Le groupe Rosatom discute de la construction de grandes centrales nucléaires avec l'Ouganda, le Ghana, l'Éthiopie et l'Égypte, selon son directeur général Alexeï Likhatchev. Neuf pays africains manifestent également un intérêt pour les technologies nucléaires flottantes, dans le cadre du renforcement de la coopération entre Moscou et le continent.La Russie est en discussions avec quatre pays africains pour la construction de grandes centrales nucléaires, a annoncé vendredi, le directeur général de Rosatom, Alexeï Likhatchev. Les négociations concernent l'Ouganda, le Ghana, l'Éthiopie et l'Égypte. « Notre partenariat repose sur le principe que l'Afrique est diverse et que nous adoptons une approche adaptée à chaque pays, au-delà d'un projet unique », a déclaré le responsable de la société publique russe. La coopération nucléaire figurait parmi les sujets abordés lors du troisième sommet Russie-Afrique, organisé cette semaine à Moscou et auquel ont participé des représentants d'une cinquantaine de pays africains, dont des chefs d'État et de gouvernement.

R. I.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES JO DE LA JEUNESSE À DAKAR

Un événement marqué par la célébration de la culture africaine

Le Sénégal a lancé les JOJ Dakar 2026 avec une cérémonie d'ouverture spectaculaire au stade Abdoulaye Wade de Diamniadio. Entre célébration des cultures africaines, symboles d'unité et hommage à la jeunesse, l'événement a suscité l'enthousiasme des athlètes, des spectateurs et de nombreux volontaires. Le président du Comité national olympique et sportif sénégalais (CNOSS), y a vu « un moment historique ».



Ph : DR

L'Afrique est désormais au cœur de l'olympisme. Pour la première fois, la flamme olympique brûle sur le continent à l'occasion des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ), dont la cérémonie d'ouverture s'est tenue, samedi, au stade Abdoulaye Wade de Diamniadio, près de Dakar. Un événement marqué par la célébration des cultures sénégalaise et africaine, qui a laissé une forte impression auprès des participants et du public. « Ce soir, l'Afrique n'est plus en marche des Jeux, elle en devient le cœur », a déclaré le président du Comité national olympique et sportif sénégalais (CNOSS), Diagna Ndiaye, dans son discours d'ouverture, soulignant la portée historique de cette première édition organisée en Afrique. La cérémonie a notamment mis en scène un voyage à travers le temps, mêlant tableaux artistiques, chorégraphies, musiques et séquences protocolaires. L'allumage de la flamme olympique par la jeune judokate Aïcha Diop a constitué l'un des moments les plus marquants de la soirée.

UNE CÉLÉBRATION DE L'UNITÉ AFRICAINE, UN HÉRITAGE POUR LA JEUNESSE

Parmi les tableaux les plus remarqués figure celui représentant le continent africain, formé par les participants à la cérémonie. Un symbole d'unité qui a particulièrement touché Éléonore, volontaire suisse, emportée par les rythmes du sabar. « C'est quand ils ont formé le continent africain. Je trouvais que ça marquait vraiment l'union, et ça montre que ça rassemble tout le monde ici », a-t-elle expliqué, qualifiant la cérémonie de « magique ». Le spectacle a également séduit les délégations étrangères. Abdul Wahab Fakiri, encadreur de l'équipe olympique afghane, a salué une cérémonie « formidable », évoquant notamment la musique et les danses. Pour les artistes et volontaires mobilisés, l'événement représente l'aboutissement de longs mois de préparation. Siré, qui a participé aux tableaux artistiques, estime que cette soirée restera gravée dans les mémoires. « Je pense qu'on a marqué l'histoire », a-t-elle affirmé, évoquant les répétitions menées malgré les contraintes météorologiques. « Ce soir, c'est le Sénégal qui gagne. C'est l'Afrique qui gagne ». Au-delà du spectacle, le président du CNOSS a insisté sur la portée de ces Jeux, présentés comme un projet destiné à laisser un héritage durable. Les infrastructures mobilisées doivent notamment bénéficier aux élèves, aux étudiants et aux populations locales après la compétition. « Nous ne voulons pas laisser une charge, nous voulons laisser un héritage », a-t-il déclaré, soulignant l'ambition de faire de Dakar 2026 une référence en matière d'organisation de grands événements sportifs. S'adressant aux jeunes athlètes venus du monde entier, il les a invités à faire de cette rencontre un espace « de fraternité » entre les peuples du monde aspirant à une paix, justice pour tout le monde. Le responsable olympique a également insisté sur les valeurs portées par ces Jeux, notamment, cite-il « la dignité, le respect et l'effort », tout en adressant un message à la jeunesse africaine : « Ton avenir n'est écrit nulle part. Il t'appartient. » et d'ajouter « nous n'allumons pas une flamme pour éclairer un stade. Nous l'allumons pour éclairer une génération », a-t-il conclu.

R. I.

SELON NDILEKA, PETITE-FILLE DE MANDELA

«La coopération Russie-Afrique doit passer des promesses à des actions concrètes »

La coopération Russie-Afrique doit passer des promesses à des actions concrètes, selon une petite-fille de Mandela. Les accords conclus lors du 3e sommet Russie-Afrique à Moscou « doivent donner des résultats tangibles pour les africains », a déclaré Ndileka Mandela au médias russe, Sputnik Afrique. Le soutien de la Russie, selon Ndileka Mandela « doit se concentrer sur des infrastructures et des technologies », notamment en matière « d'accès à l'eau potable, d'électricité et de renforcement des réseaux électriques », a-t-elle ajouté. La petite-fille du défunt dirigeant sud-africain, Nelson Mandela a plaidé pour « une transition de l'exportation de matières premières de l'Afrique à la transformation locale des ressources minérales », afin de garantir, poursuit-elle « « que les Africains participent à l'économie et en tirent un véritable bénéfice » a précisé la petite fille du défunt leader africain, Nelson Mandela.

R. I.

POUR L'ENSEIGNANT BÉNÉVOLE DISPOSANT DES COURS AUX ENFANTS NOMADES DU TCHAD

« L'avenir ne peut se construire qu'à travers l'éducation »

Depuis 2019, Léonard Gamaïgué, enseignant tchadien diplômé en sciences de l'éducation, apprend à lire, à écrire et à compter aux enfants nomades de Toukra, près de N'Djamena. Faute de moyens, il a commencé ses cours sous un arbre, avec un simple tableau noir. Aujourd'hui encore, il poursuit cette mission bénévolement. "J'ai toujours pensé que l'avenir ne peut se construire qu'à travers l'éducation. C'est à travers l'éducation que nous pouvons bâtir un monde meilleur", rapporte des médias locaux. Pour cet enseignant, chaque enfant doit pouvoir accéder au savoir, quelles que soient ses conditions de vie. Et par son action bénévole, l'enseignant a répondu dans la pratique, « à la question de « omment garantir l'accès à l'éducation aux enfants nomades malgré le manque de ressources et les difficultés liées à leur mode de vie? », en se déplaçant vers eux et en usant de moyens rudimentaire, pour transmettre, le savoir en lecture, ecriture et le calcul.

R. I.

VIOLENCES LIÉES AUX TAXIS DANS LE CAP-OCCIDENTAL

Le Parlement sud-africain condamne

Le Parlement sud-africain a condamné samedi les récentes violences liées aux taxis dans la province du Cap-Occidental, appelant les instances nationales du secteur à intervenir rapidement. Selon un communiqué du Parlement, de violentes violences ont éclaté jeudi matin au Cap et plusieurs chauffeurs et exploitants de taxis auraient été tués. « Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles des victimes et souhaitons un prompt rétablissement à toutes les personnes touchées », a déclaré Donald Selamolela, président de la commission parlementaire des transports, dans un communiqué. « C'est une triste évolution pour notre pays », a déclaré Selamolela, ajoutant que ces violences surviennent au moment même où le gouvernement met tout en œuvre pour optimiser le soutien et les investissements dans les transports publics. « Ce dont nous avons le moins besoin, c'est de cette vague de fusillades sporadiques qui semblent être menées sans discernement », a-t-il affirmé. « Nous condamnons la criminalité et la violence qui accompagnent ces violences et nous appelons les forces de l'ordre à assurer et à maintenir une présence visible jusqu'au retour au calme », a déclaré Selamolela, soulignant que ces violences ne doivent pas menacer l'expression des souhaits de la population lors des élections locales prévues la semaine suivante. Cinq hommes ont été tués et quatre autres blessés lors de trois fusillades distinctes survenues jeudi au Cap, dont une à la station de taxis de Delft, selon les médias locaux. Ces fusillades surviennent dans un contexte de violence plus large liée aux taxis dans toute la métropole, avec des incidents signalés ces dernières semaines à Gugulethu, Khayelitsha, Epping et Bonteheuwel, tous situés dans la région des Cape Flats, au Cap. L'aéroport international du Cap a connu des perturbations vendredi en raison des troubles persistants liés aux taxis. Selon un communiqué publié vendredi par Airports Company South Africa (ACSA), les troubles ont affecté les effectifs dans l'ensemble des opérations aéroportuaires, entraînant des temps de traitement des passagers plus longs et des retards de vols à l'aéroport.

LES EXPLOITANTS DE TAXIS À SE CONCENTRER SUR LEURS ACTIVITÉS ET À S'ABSTENIR DE TOUTE ACTION SUSCEPTIBLE DE NUIRE À L'INDUSTRIE

L'ordonnance provisoire en vigueur, interdit « la violence, l'intimidation, les barrages routiers, l'entrave aux transports publics ou privés, les détournements illégaux de voies de circulation, les dommages matériels et le recouvrement d'argent par menaces ». Les personnes mises en cause ont jusqu'au 20 novembre pour démontrer pourquoi l'ordonnance ne devrait pas être rendue définitive, selon le gouvernement provincial. Le ministre de la Mobilité du Cap-Occidental, Isaac Sileku, a déclaré que son ministère avait saisi la justice après l'échec des autres tentatives pour mettre fin aux violences. « Il est de ma responsabilité de protéger les usagers des transports en commun et de veiller à ce que les chauffeurs de taxi légaux puissent exercer leur activité en toute sérénité », a-t-il affirmé. Dans le cadre d'une autre mesure réglementaire, le registre provincial des taxis du Cap-Occidental a suspendu l'enregistrement de l'association de taxis interurbains CATA Langa pour une durée de six mois à la suite d'une enquête sur des activités illégales dans la région d'Epping, a déclaré le gouvernement provincial. Dans la déclaration du Parlement, Selamolela a également exhorté les exploitants de taxis à se concentrer sur leurs activités et à s'abstenir de toute action susceptible de nuire à l'industrie, affirmant que la fusillade de survenue jeudi à la station de taxis de Delft « n'aurait jamais dû se produire ». Il a fait remarquer que les taxis restent le seul moyen de transport abordable dans certaines communautés. « Nous devrions concentrer nos efforts sur la mise en place d'un secteur abordable, sûr et fiable, et surtout complémentaire aux autres formes de transport et à l'économie », a conclu Selamolela.

R. I.

TUNISIE-SÉNÉGAL

Tunis et Dakar s'engagent à forger un partenariat économique intégré

La Tunisie et le Sénégal se sont engagés à forger un partenariat économique intégré et à développer la coopération bilatérale, notamment dans les domaines de l'industrie, du commerce et de l'investissement, a rapporté samedi l'agence Tunis Afrique Presse (TAP). Le ministre tunisien de l'Équipement et du Logement, Salah Zouari, qui supervise également le portefeuille de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, a rencontré vendredi le ministre sénégalais de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage, Cheikhou Oumar Ba, en visite officielle, selon l'agence TAP. Les ministres ont exploré de nouvelles possibilités de partenariat entre les entreprises des deux pays et ont souligné la nécessité de renforcer l'échange d'expertise en matière d'industrialisation, de développement technologique et d'amélioration de la compétitivité des produits. Zouari a plaidé pour la promotion des investissements conjoints, soulignant la forte complémentarité entre les deux pays dans les secteurs industriel, minier, énergétique et agricole. Il a cité l'industrie alimentaire, la transformation agricole et la production d'engrais comme des domaines de coopération prometteurs, et a souligné le potentiel des énergies renouvelables pour soutenir les activités agricoles. Le ministre sénégalais a réaffirmé l'engagement de son pays à développer les relations bilatérales et à bâtir un partenariat économique solide à tous les niveaux. Il a annoncé son intention d'organiser des visites réciproques afin de faciliter l'échange d'expériences et de savoir-faire entre les entreprises des deux pays. Ba se trouve en Tunisie pour la 16e édition du Salon international des investissements et des technologies agricoles.

R. I.

FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE MODERNE POUR JEUNES À ORAN

Clôture en apothéose de la 23e édition

La 23e édition du Festival national de la musique et de la chanson modernes pour jeunes s'est achevée samedi à Oran sur une note festive. Placé sous le signe du patriotisme et de la créativité, cet événement de cinq jours a mis en lumière le talent de la jeunesse algérienne en couronnant les troupes musicales des wilayas de Tiaret, d'Oran et de Souk Ahras.


Ph : DR

La cérémonie de clôture, présidée par le wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, s'est déroulée en présence des autorités locales ainsi que des cadres des secteurs de la jeunesse, des sports et de la culture. À l'issue des délibérations, le premier prix a été décerné à la troupe "Artist" de la wilaya de Tiaret. La deuxième place est revenue à la formation locale "El Bey" d'Oran, tandis que la troupe "Fen Ahras" de la wilaya de Souk Ahras s'est hissée sur la troisième marche du podium. Lakhdar Laadjaj, directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran, a souligné que cette manifestation s'est étalée sur cinq jours riches en activités. Outre les concours artistiques, l'événement, organisé en coordination avec l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), a proposé des sorties touristiques et des moments d'échange privilégiés entre les participants. Il s'est réjoui de l'engouement remarquable des jeunes pour cette édition, affirmant que le maintien de ce rendez-vous traduit la ferme volonté de la wilaya d'accompagner et d'encourager les talents émergents. Le bilan de cette 23e édition s'avère très positif, renforcé par la présence d'artistes expérimentés au sein du jury. Le spectacle de clôture a d'ailleurs offert de beaux moments de partage sur scène, permettant aux jeunes talents de performer aux côtés de figures confirmées, favorisant ainsi un précieux échange intergénérationnel. Organisé du 27 au 31 octobre à la salle de cinéma El Maghreb sous le slogan évocateur "J'aime mon pays", ce festival continue de s'imposer comme un véritable tremplin pour la jeunesse. Il vise non seulement à valoriser les potentialités musicales et vocales des jeunes Algériens, mais également à consolider les valeurs d'appartenance nationale et l'esprit de citoyenneté par le biais de l'expression artistique.

R. C.

16E ÉDITION DU FESTIVAL CULTUREL DE LA CHANSON KABYLE À BÉJAÏA

Coup d'envoi sous le signe de l'histoire et de l'hommage à Ldjida Temechtouht

La 16e édition du Festival culturel local de la musique et de la chanson kabyle a été ouverte samedi soir à Béjaia, en présence des autorités locales et de nombreux passionnés et mélomanes, dans une ambiance festive. La manifestation artistique, dont la cérémonie d'ouverture s'est déroulée à la salle de spectacles de la maison de la culture, a été marquée par l'hommage rendu par le commissariat du Festival à la grande figure de la chanson kabyle, Ldjida Temechtouht, de son vrai nom Djida Arab, qui a marqué la scène musicale nationale durant plusieurs décennies. La cérémonie d'ouverture, coïncidant avec la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre, le 1er novembre 1954, est dédiée aux valeureux martyrs de la Révolution, a indiqué le commissaire du Festival, Yazid Abdi. Dans son intervention, le directeur de la culture et des arts de Bejaia, Omar Reghal, a souligné que ce festival constitue "un espace culturel contribuant à la préservation de la mémoire nationale, à la valorisation du patrimoine musical et à la promotion de ses symboles et de ses figures emblématiques". Il a également relevé que la chanson kabyle représente "le creuset de la mémoire collective nationale", et constitue "une composante indissociable de la diversité culturelle qui enrichit l'identité nationale". La 16e édition du festival de la musque et de la chanson kabyle, organisée sous l'égide du ministère de la culture et des arts et la wilaya de Bejaia, se poursuivra jusqu'au 4 novembre prochain, avec la participation de plus d'une cinquantaine d'artistes et des vedettes de la chanson kabyle, venus de plusieurs wilayas du pays, selon les organisateurs. Placée sous le slogan "La création d'aujourd'hui, le patrimoine de demain", cette édition prévoit des galas artistiques ainsi que la finale du concours de la chanson kabyle, qui réunira 7 candidats, le 1er novembre à 14h00, à la salle "Mourad Zidiri" de la Maison de la culture.

SÉTIF

Coup d'envoi à El Eulma des Journées algériennes du cinéma contemporain

La première édition des Journées algériennes du cinéma contemporain a été inaugurée, samedi soir au théâtre régional d'El Eulma (Sétif). La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle a été supervisée par la sous-directrice chargée de la production et de la diffusion culturelles au ministère de la Culture et des Arts, Wassila Bouhlassa, représentant la ministre du secteur, Malika Bendouda, et le directeur de la réglementation et des affaires générales de la wilaya de Sétif, en présence de nombreuses figures du cinéma et d'amateurs de cet art. Mme Bouhlassa a souligné, dans son allocution d'ouverture, que l'organisation de cet événement "s'inscrit dans une vision à laquelle les jeunes d'El Eulma ont souscrit, convaincus que le cinéma n'est pas seulement un art de divertissement, mais un moyen de création, capable de documenter la mémoire, de soulever les questions de la société, de mettre en valeur la richesse de l'identité culturelle et de créer des passerelles de communication entre les peuples et les civilisations". De son côté, Abdelhalim Bouchraki, président de la Coopérative culturelle "El Khayam Semiramis" d'El Eulma, structure organisatrice de ces journées, a déclaré que cet événement culturel, inscrit dans le cadre du programme de commémoration du 72e anniversaire de la glorieuse Révolution, constituera, du 31 octobre jusqu'au 4 novembre, un espace qui mettra en compétition 30 courts-métrages produits dans 13 pays, en l'occurrence, en plus de l'Algérie, le Sahara occidental, la Palestine, le Yémen, le Sultanat d'Oman, la Jordanie, l'Egypte, la Tunisie, l'Irak, les Pays-Bas, l'Espagne, la France et la Syrie. M. Bouchraki a indiqué à l'APS que la commission de visionnage et de sélection a choisi, depuis le début du dépôt des dossiers de participation en mai dernier, 30 courts-métrages (parmi 420 films candidats) d'une durée de 15 à 30 minutes qui pourront concourir pour les trois trophées (or, argent et bronze) devant récompenser les meilleures œuvres. Selon le président de la Coopérative culturelle "El Khayam Semiramis", cet événement artistique sera marqué par l'ouverture de plusieurs ateliers sur le scénario, le jeu d'acteur, la prise de vue et le rôle de l'assistant réalisateur. L'inauguration de cet événement a également été marquée par la projection de la bande-annonce d'une vidéo spéciale réalisée en hommage aux Martyrs de la glorieuse Révolution du 1er novembre et d'un résumé des films participants, avant que plusieurs figures artistiques locales ne soient honorées.

CONSTANTINE

Ouverture de la 5ème édition des Journées Ciné-Cirta

La 5ème édition des Journées Ciné-Cirta, placée sous le thème "Le cinéma amateur : l'autre mémoire du cinéma algérien", a été ouverte samedi après-midi à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, en présence des autorités locales, civiles et militaires. Organisée par l'association culturelle Numidi-Arts à l'occasion du 72ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution, cette manifestation est initiée en coordination avec l'assemblée populaire de wilaya (APW), le centre algérien du cinéma (CAC) et le centre algérien de développement du cinéma (CADC), a précisé le président de Numidi-Arts, Lounis Yaou. Il a ajouté que cette nouvelle édition "vise à réhabiliter certaines images méconnues du cinéma algérien, à mettre en lumière les archives vivantes, les créations artistiques et les œuvres oubliées ayant immortalisées, au fil des années, l'histoire populaire et l'évolution sociale du pays".

Dans son allocution d'ouverture, le directeur de la culture de la wilaya de Constantine, Farid Zaiter, a indiqué que cette manifestation "s'inscrit dans le cadre de la politique de soutien du ministère de la Culture et des Arts aux projets des associations culturelles et artistiques", soulignant que ces journées constituent un espace de rencontre et d'échange de connaissances et d'expériences entre amateurs du 7e art. Le programme de cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 4 novembre prochain, prévoit des projections cinématographiques pour enfants et adultes , des rencontres, des débats et des ateliers de formation consacrés au 7e art, en plus de tables rondes dédiées à l'évolution du mouvement cinématographique amateur en Algérie, de masterclass, et de conférences sur l'histoire du cinéma et le cinéma numérique. Des représentations théâtrales, une exposition thématique et des soirées musicales figurent également au programme de cette manifestation qui sera marquée par la projection du film "Tahia Ya Didou" de Mohamed Zinet et par un hommage aux pionniers du cinéma amateur. Plusieurs autres activités liées au 7e art ont été lancées dans les établissements de jeunes de la wilaya, dans le cadre d'un programme parallèle destiné à élargir la participation à cette manifestation.

KHENCHELA

C'est parti pour le Salon national des arts plastiques "couleurs du spectre"

Le Salon national des arts plastiques "Couleurs du spectre" s'est ouvert samedi à la maison de la culture "Ali Souaïhi" de Khenchela avec la présentation de plus de 200 œuvres. Plus de 100 toiles de plasticiens de plusieurs wilayas et des étudiants de l'école régionale des arts plastiques d'Azazga (Tizi Ouzou) et de l'annexe de Sétif l'école régionale des arts plastiques et une centaine d'œuvres du défunt artiste Lazhar Hakar (1945/2013) sont exposées au public, durant le salon, inauguré par le wali Salim Harizi dans le cadre du programme de commémoration du 72ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution . Ce salon qui se poursuivra au 3 novembre constitue "un hommage au défunt plasticien Lazhar Hakar et permettra aux artistes et étudiants beaux-artistes d'échanger leurs expériences dans un espace riche en expressions artistiques", a indiqué Mme Samia Merzougui, directrice de la maison de la culture, organisatrice de la manifestation. Elle a également relevé que le salon expose 100 toiles du défunt artiste fils de la ville de Khenchela, Hakar Lazhar, en hommage à son parcours artistique au sein même de la galerie d'exposition baptisée de son nom. Une séance "café culturel" sera également consacrée à son parcours artistique avec la participation des hôtes de la manifestation dont l'ami du défunt Chafeï Boudebouz. Deux ateliers seront organisés lundi au profit des étudiants beaux-artistes de Tizi Ouzou et Sétif constituant un espace d'expérimentation, d'échanges et de formation pratique durant la manifestation, a ajouté Mme Merzoughi." Un autre atelier de dessin pour enfants sera également organisé sous le thème "mon empreinte au salon", sous l'encadrement de Khalil Hakar , selon la même source. Le hall de la maison de la culture accueille également une exposition des sculptures de l'artiste Boubakr Laghrour originaire de " et résidant aux Etats-Unis d'Amérique.

Recette du jour



Maklouba aux poulet et pomme de terre

Ingrédients pour 4 personnes:

1 kg de pommes de terre épluchées, lavées, coupées en cubes et séchées
2 bouquets de coriandre fraiche lavée et ciselée
Poivron purée
l'oivron rouge vert jaune
6 gousses d'ail écrasées avec du sel
1 c à café de coriandre sèche
1/2 c à café de sel
1/2 c à café de piment rouge fort
1/4 de tasse de jus de citron
De l'huile

Préparation :
Faites frire les pommes de terre jusqu'à ce qu'elles soient dorées.
Faites chauffer 1/4 de tasse d'huile dans une autre poêle et faites-y revenir poivron coupé et l'ail et la coriandre ciselée pendant 2 min. Ajouter la coriandre sèche, le jus de citron, le sel et le piment.
Vercez cette sauce au-dessus des pommes de terre frites, mélangez reserve la pour le montage de Makloba

pour le poulet en sauce
300 gr de poitrine de poulet pour moi des cuisse de poulet et de blanc de poulet
¼ de botte de coriandre
¼ d'oignon
1 gousse d'ail
1 feuille de laurier
sel, poivre noir, coriandre en poudre cumin, curcumin

pour le riz
2 verres de riz (200 ml
sel, poivre noir
L'huile d'olive
1 gousse d'ail
¼ d'un oignon
1 feuille de laurier
2 branches de thym
3 graines de cardamome
eau.

commencez par préparer le riz:
rincez le riz placé dans un chinois, sous une eau abondant, jusqu'a ce que l'eau devient bien claire.
dans une marmites a fond épais, faites revenir l'oignon haché et l'ail écrasé dans un peu d'huile,
ajoutez la feuille de laurier, le cardamomes et le thym, puis le riz. remuez un peu a l'aide d'une cuillère en bois.
pour ajoutez le sel et le poivre noir et couvrez d'eau, l'eau doit etre plus haut que le ris de 1 cm
couvrez la marmite d'une feuille d'alluminium, et placez le couvercle
laissez cuire 10 min ou moins sur feu moyen, surveillez, si il n'y a plus d'eau a la surface ke riz est cuit

Préparez le poulet a la sauce
coupez le poulet en morceaux et faites revenir dans un peu d'huile
quand le poulet prend un belle couleur retirez le et préparez la sauce
faites revenir un peu d'ail et d'oignon haché dans l'huile
ajoutez le reste des ingrédients et laissez réduire
vers la fin remettre les morceaux de poulet, laissez cuire encore 5 min et retirez du feu.

montage de la maklouba:
dans un moule rond, faites une couche avec les morceaux de poulet
faites une seconde couche avec les pommes de terre épices
couvrez d'une fine couche de riz
couvrez le tout avec sauce, vous n'etes pas obliger de mettre toute la sauce. ce qui reste sera servi apres avec le plat.
placez dans le préchauffé a 180 degres pendant au moins 20 min.
retirez du feu, et laissez reposer au moins 5 min avant de démouler.

Pour la decoration de plats j'ai mis coriandre coupé et pignon de pin grillés

Gâteau du Jour

CAKE MARBRÉ



INGRÉDIENTS

- 230 g de farine
- 150 g de beurre tempéré
- 150 g de chocolat noir à cuire au cacao
- 4 beaux oeufs
- 150 g de sucre semoule
- 1 sachet de levure chimique

Pour la Garniture :
200g. chocolat noir
2 cuillère soupe beurre
2 yaourt nature pour moi de la crème fraîche
2cuillère à soupe sucre glace
Pour la décoration de gâteau
Une boîte de mascarpone
5 c à soupe de Nutella
Et des noisettes

Préparation :

Mélangez ensemble le beurre, le sucre et les oeufs à la spatule en bois jusqu'à ce que le mélange soit bien homogène.
Ajoutez alors la farine et la levure.

Faites fondre le chocolat au bain-marie.
Séparez la pâte en deux récipients.
Dans l'un des deux, ajoutez le chocolat fondu au de cacao et mélangez.
Dans le moule magique à cake beurré, pour changé la forme de gâteau moi j'ai utilisé de papier cuisson versez d'abord la pâte d'origine .Puis ajoutez la pâte chocolatée .
Faites cuire à four doux (150° C) une heure.
Le cake est prêt lorsqu'un couteau trempé en son centre ressort intact, juste humide.
Utilisez un couteau pour déloger le gâteau du moule et ensuite retournez-le
Saupoudrez le bord de poudre de cacao et ensuite laissez le gâteau refroidir
Pour la garniture au centre, jai fait fondre du chocolat noir avec le beurre au bain-marie



Ajoutez ensuite le sucre glace, la crème fraiche au de yaourt nature au de lait
Remuez et retirez du feu.
Passez le mélange au tamis afin d'enlever les grumeaux
Versez la préparation au centre du gâteau
À la fin pour la décoration de gâteau j'ai mélangé bien une boite de mascarpone et de nutella et l'avoir mis dans une pochée et vous faite la décoration comme vous voulez

Conseil du jour

beauté pour sublimer votre peau

1. Nettoyez votre peau en profondeur, mais avec douceur
2. Dynamisez votre circulation sanguine pour un teint lumineux
3. Appliquez votre soin hydratant du bas vers le haut

Le saviez-vous ?



Lorsque vous perdez de la graisse, 85% du gras se transforment en **CO2** et est évacué par la **respiration**.
15% est évacué par la **transpiration**, les **selles** et l'**urine**.

Bon à savoir !

Manger 10 à 12 amandes permet de soulager un mal de tête.
En effet, les amandes contiennent une substance appelée salicine , qui est un analgésique naturel et également l'un des ingrédients principaux de l'aspirine !

Astuce du jour:

La meilleure manière de se débarrasser de ces mauvais pesticides de vos fruits et légumes est en fait. Faites tremper vos produits dans un bol avec seulement 1 c à café de bicarbonate de soude pour 2 tasses d'eau ou frottez vos produits avec une éponge humide et c'est parti !

CITATION DU JOUR

« La vie est défi à relever, un bonheur à mériter, une aventure à tenter.»

Le Courrier d'Algérie
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. /Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
LUNDI 2 NOVEMBRE 2026 - PRIX : KHOUYOUL - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1500 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Guess d'Hem, cheval à battre de cette épreuve

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
MZ. METIDJI	1	GHAZI D'HEM	MD. ASLI	57	12	K. ASLI
L. BOUDJEMAA	2	FOUNOUN	A. HAMIDI	57	4	N. TIAR
AC. KOUAOUCI	3	GHANI D'HEM	S. BENYETTOU	56	6	MC. KOUAOUCI
HARAS DU PAON	4	GUESS D'HEM	K. RAHMOUNE	56	9	L. RAHMOUNE
ML. ZAABOUB	5	EL MOKAFIH (0)	D. BOUBAKRI	56	11	ABM. BOUBAKRI
S. DAHDOUH	6	BOUCHAKER (0)	MS. GUEHIOUCHE	56	10	TF. BENYETTOU
AC. KOUAOUCI	7	GAID D'HEM	CH. ATTALLAH	56	3	MC. KOUAOUCI
N. DAAS	8	ICHTIYEK	A. YAHIAOUI	56	8	PROPRIÉTAIRE
MZ. METIDJI	9	HARAB D'HEM (0)	CH. CHAABANE	56	7	A. CHELLAL
MZ. METIDJI	10	FAROUK D'HEM	K. BAGHDAD	55	1	K. BAGHDAD
AM. BETTAHAR	11	IBTISSAMA D'HEM	C. BOUSSAA	55	2	L. RAHMOUNE
R. BOUSSAA	12	AIMANE DU PAON	A. BOUSSAA	53	5	A. BOUSSAA

Le plateau du jour nous offre un superbe défi tactique sur le tracé de 1500 mètres avec 12 concurrents au départ de ce prix Khouyoul, les conditions sont strictes depuis le 1er avril : un plafond de gains fixé à 406.000 DA et 1 kg de surcharge par tranche de 81.000 DA, dans cette configuration, les deux coursiers à zéro dinar le mâle Farouk D'hem et la jument Ibtissam D'hem n'auront objectivement aucune chance face à ce lot. Tout le suspense reposera sur les 10 chevaux argentés et plus particulièrement sur le grand favori de l'épreuve idéalement situé sur l'échelle pondérale, le doué Guess D'hem qui s'élancera avec le statut de cheval à battre totalement déchargé de poids, il devra toutefois gérer son effort sur ce tracé car derrière lui la lutte pour les 4 places restantes de ce pari quarté et quinté s'annonce féroce avec un ensemble de prétendants de haut vol : les solides Ghazi D'hem et Ghani D'hem, le régulier le jeune Ichtiyaq ainsi que les redoutables finisseurs El Moukafih, Gaid D'hem et Bouchaker sur les pistes de l'hippodrome du Caroubier, la négociation du tournant de la ligne droite de l'arrivée sera la clé du succès, c'est vrai que le grand et l'élégant Guess D'hem et notre 1er favori mais il y a une armada de chevaux qui visent les quatre places restantes. Pour cela, il faut qu'on multiplie les martingales et de jouer large afin de trouver le bon ticket gagnant.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. GHAZI D'HEM. Ce pensionnaire de la grande Maison MZ. Metidji de l'hippodrome de Tiaret, un cheval courageux qui visera à préserver le premier accessit.

2. FOUNOUN. Ce protégé du talentueux entraîneur N. Tiar reste sur deux excellentes sorties durant le mois de septembre dernier, une victoire sur 1300m et 3e sur 1600m malgré la forte opposition du jour, ce mâle bai de 8 ans peut venir créer la surprise.

3. GHANI D'HEM. Trace une très belle ligne droite de réussite durant cette année hippique, a tous les moyens pour s'offrir une belle place au podium.

4. GUESS D'HEM. Surclasse l'opposition, ce généreux coursier s'élancera avec le statut de cheval à battre.

5. EL MOUKAFIH. Bien chouchouté par son entourage, ce mâle bai de 5 ans reconduit cette fois par le chevronné jockey D. Boubakri après la déception de son dernier essai aura de fortes chances de compléter la combinaison de ce pari.

6. BOUCHAKER. Confié à un entraîneur qui n'engage jamais pour jouer le rôle de la victime, TF. Benyettou, il ne fera pas le déplacement de M'sila pour rien. Méfiance.

7. GAID D'HEM. Il reprend du service après 4 mois d'absence et changeant de jockey en la circonstance, l'efficace Attalah qui tient les rênes cette fois, il devra être coché dans vos choix.

8. ICHTIYEQ. Avec ses résultats durant l'année en cours, ce jeune mâle de 5 ans aura une belle carte à jouer à l'arrivée.

9. HARAB D'HEM. Méfiance, ce protégé du chevronné entraîneur A. Chellal malgré son absence des pistes, peut venir se distinguer d'entrée.

10. FAROUK D'HEM. Barré en théorie.

11. IBTISSAMA D'HEM. À revoir dans d'autres circonstances.

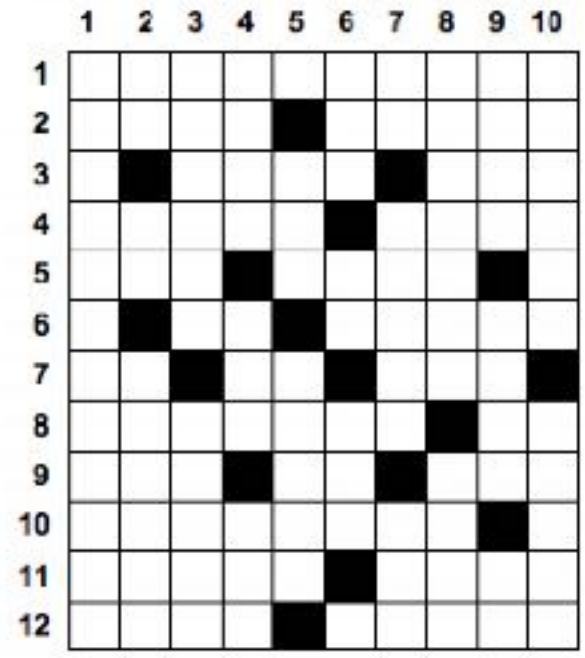
12. AIMANE DU PAON. À revoir

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC
4. GUESS D'HEM - 1. GHAZI D'HEM - 3. GHANI D'HEM- 8. ICHTIYEQ - 7. GAID D'HEM

LES CHANCES
5. EL MOUKAFIH - 9. HARAB D'HEM

Mots croisés



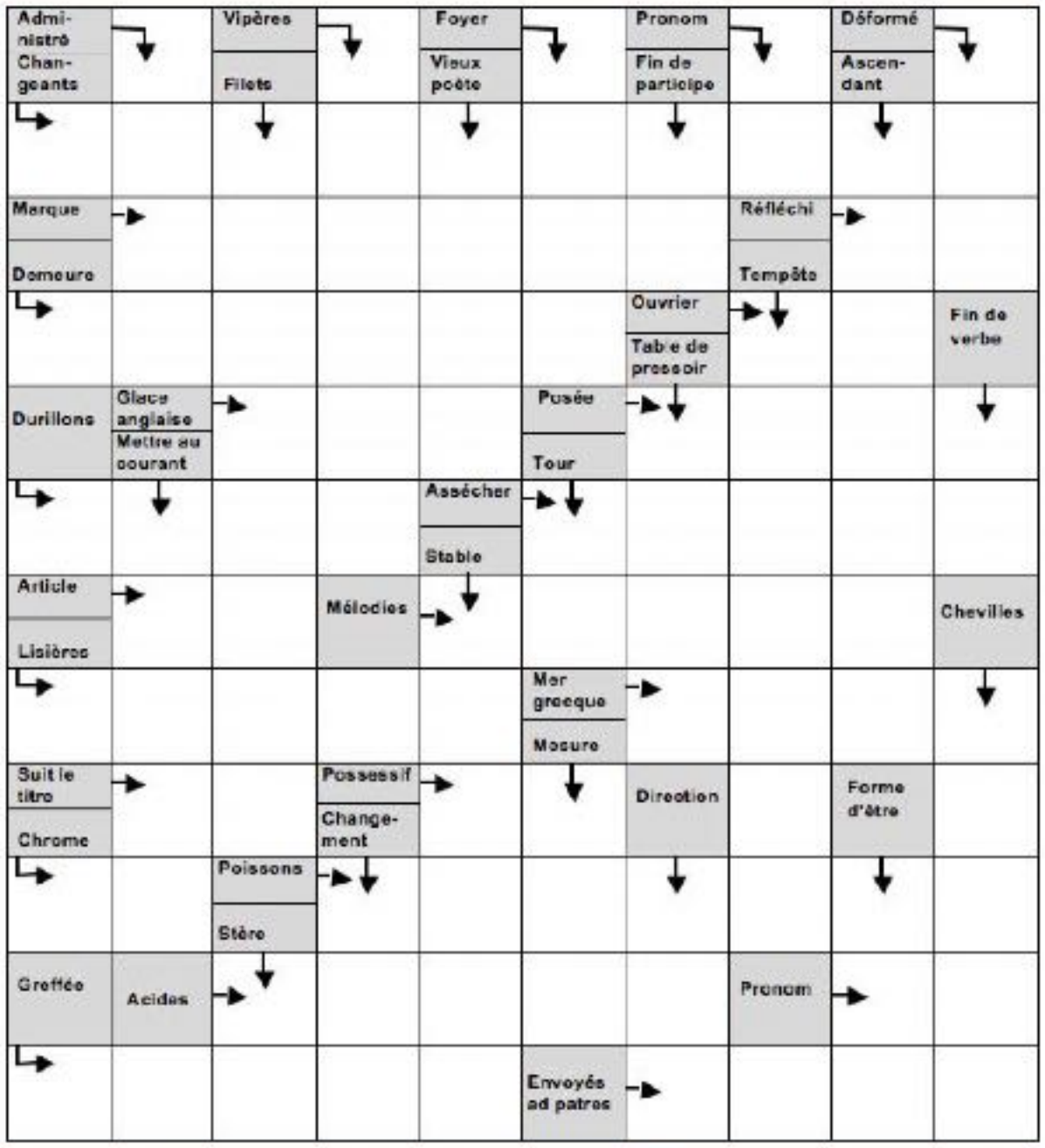
HORIZONTALEMENT

1 - Marchand ambulant - 2 - Sens - Coulante - 3 - Jus de raisin - Personnage de choix - 4 - Son bois est très apprécié - Pas loin de chez nous - 5 - Baie - Costume indien - 6 - Devant le pape - Éprouvé - 7 - Élevé (phonétique)- Inconnu - Cheville - 8 - Qui contient du sable - Tantale - 9 - Selle - Bonne action - Partie de tennis - 10 - Égal - 11 - Petit rongeur - Amer - 12 - Il vendit son droit d'aînesse pour un plat de lentilles - Pendoirs.

VERTICALEMENT

1 - Entretien privé - 2 - Indique le lieu - Hors service - Fais l'important - 3 - Râpées - Étendit - 4 - Paysan, en Amérique du Sud - Couleur - Aliéné - 5 - Fin de participe - Nain - 6 - Pingre - Talent - Conjonction - 7 - Titane - Décidée - Maison de campagne - 8 - Alcaloïde - Lézard - 9 - Fleuve africain - Meneur - Signe musical - 10 - Exécuté avec brio - Foyers.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Écrivain médiocre (8 lettres)

V	T	T	F	I	S	S	A	P	S	I	R	P	R	U	S	R	I
T	I	E	U	E	R	E	P	M	A	E	L	P	M	A	E	M	B
R	A	T	R	A	V	A	I	N	L	A	V	I	R	I	P	R	E
S	A	C	A	C	S	T	A	G	E	N	E	R	T	A	E	V	T
R	I	S	I	L	N	R	N	A	R	C	E	U	V	L	I	T	R
T	E	A	A	L	I	O	U	P	P	A	O	I	A	R	T	I	E
T	Y	I	L	N	E	T	C	S	R	R	D	N	G	L	R	O	C
N	R	R	R	E	T	D	E	A	R	E	E	D	E	U	U	R	N
I	E	E	A	A	R	M	R	R	S	E	N	S	I	T	C	T	O
R	I	G	V	N	M	E	E	T	E	I	I	T	A	T	A	E	C
E	V	R	I	E	N	S	I	T	S	M	S	T	I	G	I	L	S
V	R	U	A	A	I	A	I	E	E	A	P	R	R	E	E	F	I
E	E	E	C	R	R	M	O	N	T	V	U	A	U	O	R	R	O
N	P	E	P	T	P	T	R	O	F	A	E	M	R	S	P	E	N
I	E	E	E	R	U	E	D	E	I	T	L	N	O	T	E	I	R
P	R	R	P	U	O	C	N	S	A	I	N	A	T	N	L	T	U
A	E	T	I	D	I	V	A	T	A	N	E	R	G	F	A	N	O
R	N	O	L	E	R	F	T	A	T	S	N	O	C	E	N	E	S

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ADDITIF - AMPERE - AMPLE - ARENACE - ARPENT - AVIDITE - BRELAN - CONCERT - CONCRET - CONSTAT - COUP - DELICAT - ECRAN - ELAN - ENTIER - EPERVIER - ETAL - ETALAGE - ETROIT - EVENT - FORT - FRELON - GRENAT - GRIVE - GRUE - IMPAVIDE - MARIER - MONT - PASSIF - PORTIER - PRESAGE - RAPINE - RASANT - RELAIS - REMPART - RENEGAT - RENTIER - REPRISE - RETRAIT - RIVAL - ROUTIER - SAIN - SAUMON - SOURNOIS - SURPRIS - SURSAUT - SURSIS - TIEDEUR - TREVE - TRUC - TYRAN - VAIN - VERIN - VITALITE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Épithalame - 2. Noues - El - 3. Lr - En - AP(happé) - 4. Clémentine - 5. La - Entêtés - 6. Ede - Tr - Été - 7. Créer - Hé ! - 8. Tournées - 9. I.T.S - Gai - 10. O.E - Ies - Pré - 11. Néon - Aléas - 12. Sentiment.

VERTICALEMENT :

1. Énucléation - 2. Pô - Lad - Ôtées - 3. Iule - Écus - Oe - 4. Terme - RR - Inn - 5. H.S - Entente - 6. Entrée - Saï - 7. Lente - Reg - LM - 8. Al - Ite - Sapée - 9. Aneth - Iran - 10. Empesées - Est.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Émoluments - Pressurés - Aï - Me - E.O - Été - Usure - Ute - S.S - Erg - Étêtées - Émeu - Es - Ar - Es - Essor - On - Tr - Erra - Tarées - El - Assise - Ôte.

VERTICALEMENT :

Empiètements - Or - Têtes - As - Blême - Eu - Tri - Use - St - Êres - Ems - Usées - EE - Eues - Esses - Enroués - Or - Te - RR - Arrêt - Assiéger - Ale.

MOTS MASQUÉS

FASTIDIEUX

Mobilis lance de nouveaux services numériques au profit des particuliers et des entreprises

L'opérateur de téléphonie mobile Mobilis a lancé, samedi, de nouvelles applications et solutions numériques destinées aux particuliers et aux entreprises, dans le cadre de ses efforts visant à améliorer ses services pour les abonnés.
La cérémonie de lancement s'est déroulée à Alger, en présence du Pdg de Mobilis, Chaouki Boukhazani, ainsi que de représentants de plusieurs départements ministériels et de responsables d'organismes et d'entreprises nationales. Il s'agit de l'application "Mobilis Care", développée à 100% en interne par l'entreprise, laquelle permet aux abonnés de consulter leurs soldes et leur consommation, de recharger leur compte et de payer leurs factures en ligne, ainsi que de découvrir les offres, d'activer les services de la 5G, de soumettre des réclamations et d'en suivre le traitement. À cela s'ajoute l'application "MobiTransfer", destinée aux entreprises, qui permet de gérer les soldes de communication et de distribuer des unités Mobilis (MU) aux employés selon leurs besoins professionnels, en sus du lancement du service "M-View", permettant d'afficher des séquences vidéos sur l'écran du téléphone pendant l'attente de la réponse aux appels.
Ce service sera gratuit durant la première année pour les entreprises contractantes avec Mobilis. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services, M. Boukhazani a annoncé que Mobilis avait obtenu des fréquences exclusives dans la bande des 2,6 GHz, "ce qui permettra de renforcer les performances du réseau et d'améliorer la qualité de la connexion". Le lancement du défi "Mobilis Hacking Challenge" a également été annoncé afin de détecter les failles de sécurité de l'application "Mobilis Care", avec une récompense d'un million de dinars pour le gagnant, selon des conditions précises.

Intoxication au monoxyde de carbone : Deux fillettes sauvées de justesse à Médéa

Deux jeunes filles âgées de 5 et 15 ans ont été victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau situé dans la cuisine de leur domicile, au quartier de Romanat dans la commune de Ksar El-Boukhari (wilaya de Médéa). Selon un communiqué de la Protection civile, les secours sont intervenus rapidement vers 15h22 pour prendre en charge les deux victimes qui souffraient de graves difficultés respiratoires. Après avoir reçu les premiers soins indispensables sur les lieux de l'incident, les deux fillettes ont été évacuées vers l'hôpital local pour y recevoir les traitements médicaux nécessaires.

Saisie de près d'un quintal de comprimés d'ecstasy au port d'Alger

Les éléments de la brigade de la police des frontières maritimes, en coordination avec les services des douanes du port d'Alger, ont saisi une quantité importante de comprimés psychotropes d'ecstasy, d'un poids avoisinant un (1) quintal, en provenance de France, a indiqué, samedi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Les éléments de la brigade de la police des frontières maritimes, en coordination avec les services des douanes du port d'Alger, ont réussi à mettre en échec un plan visant à introduire une quantité importante de drogues de synthèse de type ecstasy, en provenance de France via une liaison maritime, d'un poids estimé à près d'un (1) quintal, soit l'équivalent de 210.000 comprimés, tout en interpellant deux (2) personnes, dont une femme", précise le communiqué. Cette opération intervient suite à "l'exploitation minutieuse d'informations faisant état d'un plan visant à faire passer une cargaison d'ecstasy par le biais d'une traversée maritime en provenance du port de Marseille. Cela a permis d'identifier les caractéristiques du véhicule utilisé pour le transport de la cargaison et de le soumettre à une fouille minutieuse par les éléments des deux services, laquelle a abouti à la découverte de ces drogues de synthèse, dissimulées avec soin dans les cavités d'un véhicule touristique immatriculé à l'étranger, dont la valeur marchande est estimée à près de 74 milliards de centimes".
"Les investigations poursuivies par les éléments du Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) dans cette affaire, sous la supervision du parquet compétent, ont abouti à la récupération d'un deuxième véhicule lié à l'activité criminelle et à l'identification des membres de ce réseau criminel approvisionneurs en ces poisons et se trouvant en France, parmi lesquels figure une personne de nationalité marocaine", ajoute la même source. Les deux suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le Pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed à Alger, conclut le communiqué.

Le Ciel de Timimoun Sublimé par l'Algerian Balloon Festival



La ville de Timimoun, surnommée l'Oasis-Rouge, vit actuellement au rythme féérique de l'« Algerian Balloon Festival », une manifestation sportive et touristique internationale qui pare son ciel de cerfs-volants majestueux et de montgolfières colorées. Coïncidant idéalement avec le lancement de la saison touristique saharienne, cet événement offre un spectacle visuel époustouflant planant au-dessus des célèbres dunes et des Ksour du Gourara. Les nombreuses délégations et les visiteurs venus des quatre coins du pays se laissent envoûter par cette fresque aérienne inédite, apportant une dynamique nouvelle et une touche de magie supplémentaire à cette région déjà réputée pour sa beauté naturelle. Se poursuivant jusqu'au 2 novembre, ce festival d'envergure rassemble plus de quarante clubs sportifs nationaux et internationaux spécialisés dans les disciplines aériennes. Au-delà des envolées spectaculaires, l'événement célèbre également la culture locale à travers un programme riche incluant des expositions d'artisanat, des spectacles folkloriques traditionnels, des soirées artistiques animées, ainsi que des ateliers créatifs destinés aux enfants. L'engouement du public est indéniable, les spectateurs exprimant leur immense joie d'assister à ce décor enchanteur qui confirme la place de la capitale du Gourara comme une destination touristique incontournable.

Arrestation de deux individus à Chlef pour une tentative de vol à la tire



Les services de sécurité de la wilaya de Chlef ont déjoué avec succès une tentative de vol à la tire ciblant une jeune fille dans le centre-ville. Les faits remontent à mardi dernier, lorsqu'un individu a arraché une somme d'argent à la victime avant de tenter de prendre la fuite. Cependant, la vigilance et l'intervention rapide des éléments de la police, soutenus par l'aide précieuse de plusieurs citoyens présents sur les lieux, ont permis de l'intercepter et de l'arrêter sur-le-champ, l'empêchant ainsi de s'échapper. Dans le prolongement de cette affaire, les investigations menées par les forces de l'ordre ont rapidement porté leurs fruits. Les enquêteurs ont pu identifier et appréhender le complice du premier suspect, tout en récupérant l'intégralité de la somme d'argent volée. Cette opération réussie met en lumière l'importance cruciale de la coordination et de la coopération entre les citoyens et les services de sécurité pour lutter efficacement contre les différentes formes de criminalité.

Incendie de compteurs électriques maîtrisé dans le quartier de Sidi Aissa à Annaba

Ce dimanche matin, aux alentours de 11h26, les services de la Protection civile de la wilaya d'Annaba sont intervenus avec succès pour éteindre un incendie de compteurs électriques survenu au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation de six étages, situé dans le quartier de Sidi Aïssa. Grâce à la mobilisation rapide d'un camion d'incendie et d'une ambulance, les pompiers ont pu circonscrire les flammes et empêcher leur propagation vers les étages supérieurs du bâtiment. L'incident n'a heureusement fait aucune victime, se limitant à des dégâts matériels sur les installations électriques.

Six blessés dans un carambolage impliquant trois véhicules à Blida

Un accident de la circulation survenu ce dimanche sur l'autoroute en direction d'Alger, au niveau de la commune de Blida, a fait six blessés à la suite d'un carambolage impliquant trois voitures. Selon les services de la Protection Civile, les victimes ont rapidement reçu les premiers soins sur les lieux de la collision avant d'être évacuées vers l'hôpital local pour y être prises en charge.

EXPRESS- HISTORIQUE



MISE AUX POINGS

« La colonisation qu'a subie notre pays demeure, par ses violations commises à l'encontre des principes moraux et des valeurs civilisationnelles, une infamante tâche dans l'histoire de l'Humanité ».

Abdelmadjid Tebboune, président de la République



MÉTÉO D'ALGER
Lundi 2 novembre 2026
21 °C / 11 °C
Dans la journée : Nuageux
Vent : 15 km/h
Humidité : 66 %
Dans la nuit : Nuageux
Vent : 10 km/h
Humidité : 73 %

Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

HORAIRES DES PRIÈRES
Lundi 22 djoumad el-oual 1448
Dohr : 12h32
Assar : 15h27
Maghreb : 17h53
Îcha : 19h13
Mardi 23 djoumad el-oual
Sobh : 05h46
Chourouk : 07h14

IL FUT L'UN DES PREMIERS JOURNALISTES APRÈS L'INDÉPENDANCE

Djamal Saïfi est parti furtivement

L'expression « il est parti sur la pointe des pieds » est ici inadaptée. Par contre, il est plus approprié de dire que Djamal a été « gratifié du silence » parce qu'il sortait du rang.

D'ailleurs, l'annonce de son décès et le cimetière où il devait être enterré, n'ont été donnés que par deux journaux privés : « Le Courrier d'Algérie » de Ahmed Toumiat et « La Nouvelle République » de Abdelwahab Djakoune. Voilà un grand journaliste parmi les premiers de l'Algérie indépendante qui a exercé durant des décennies au journal El-Moudjahid avant de se lancer dans « l'aventure intellectuelle » en participant à la création d'un journal privé algérien, qui disparaît sans aucune réaction de la majorité des médias de son pays. La nouvelle a été, par contre, largement relayée par les réseaux sociaux. C'est le comble pour un journaliste. Son propre journal lui a consacré un titre en encadré, en bas de page Une. Tandis que le texte en page intérieure était « réservé aux seuls abonnés ». Pas à tout le monde. Voilà un grand journaliste doublé d'un écrivain, qui a laissé le seul livre sur la mémorable coupe du monde de football de 1982, et qui, à son décès, a été totalement « zappé », notamment par le quotidien El-Moudjahid où il a exercé pendant de longues années. Une anecdote permet de se faire une idée sur la valeur de cet homme. Un homme qui n'était pas un activiste. Qui n'acceptait aucune compromission. Un matin, avant la réunion du « menu », Djamal s'assura que tout le monde était présent et ferma la porte à clé. C'était inhabituel et intriguant. Un fois assis, il prit la parole. « J'ai appris de source sûre, qu'un journaliste de la rubrique s'est vu offrir un appartement par l'administration publique. Que celui qui a bénéficié de cette faveur se désigne ! ». Silence dans la salle. Nous avons su par la suite qui avait commis le grave impair. Mais l'important est ailleurs. Car, à l'époque, que ce soit les syndicats où même des formations politiques usaient de ce système en se débrouillant des quotas, pour grossir leurs rangs. Cette anecdote sert uniquement à comprendre qui était Djamal Saïfi. Il exigeait toute la rigueur et la dignité dans le travail. Il était d'une droite et d'une intégrité exemplaires. Il a vécu ainsi toute sa vie. De là à dire que ce sont ses valeurs et son refus tenace d'adhérer à un quelconque réseau qui l'ont « mis au ban » de la corporation au point de zapper son décès, il n'y a qu'un pas. Hélas, trois fois hélas. Avec nos sincères condoléances à toute sa famille ! ***Z.M.***


Ph : DR
De gauche a`droite Djamal Saïfi, Ali Ouafek ancien DG du quotidien Liberte´et votre serviteur.

HABITAT

133 780 logements à distribuer à travers le pays

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé le lancement de la distribution de 133.780 logements et aides sous diverses formules, à travers les wilayas du pays, à partir de dimanche 1er novembre (hier NDLR), à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale. Cette annonce a été faite au siège du ministère, lors d'une rencontre nationale réunissant les cadres du secteur, les directeurs de wilayas et les directeurs des institutions sous tutelle. Ces logements comprennent notamment les premières unités du programme (AADL3), dont la remise des clés devrait débuter, dimanche 1er novembre, à partir de 10h00. Il s'agit d'un premier quota de 3.789 logements, répartis sur 12 wilayas, dont la distribution a été réalisée dans un délai « record », après l'ouverture des souscriptions sur la plateforme numérique dédiée en juillet 2024, ce qui constitue « le véritable lancement du processus de distribution, qui se poursuivra au cours des prochaines étapes », a indiqué Belaribi. Le reste des logements, portant sur un total de 133.780 logements, comprend 36.865 unités de logement public locatif (LPL), 36.382 unités dans le cadre de l'auto-construction dans les lotissements sociaux, 27.440 aides dans le cadre de la construction rurale, 17.538 logements promotionnels libres (LPL), 11.566 logements promotionnels aidés (LPA) et 200 logements promotionnels publics (LPP).

Ania N.

APRèS CINQ JOURS DE VACANCES

Les élèves retrouvent les bancs de l'école

Les élèves des trois cycles de l'enseignement, primaire, moyen et secondaire, reprendront, aujourd'hui, le chemin de l'école après cinq jours de vacances d'automne, conformément au calendrier officiel des vacances scolaires. Cette reprise marque le retour des élèves dans leurs établissements scolaires à travers l'ensemble du territoire national, après une courte période de repos.
Pour rappel, le secteur de l'Éducation nationale poursuit la mise en œuvre de nouvelles modalités d'évaluation. Dans le cycle primaire, les examens trimestriels sont supprimés en première année, tandis que l'évaluation repose sur le suivi continu des acquis. En troisième année, l'anglais fait l'objet d'une appréciation qualitative au premier trimestre, suivie du français et du tamazight en quatrième année. Les autres matières restent soumises au contrôle trimestriel. Au moyen, les modalités de calcul des moyennes restent inchangées, avec un seul devoir surveillé par matière et par trimestre, sans dépasser deux devoirs par jour. L'évaluation continue prend notamment en compte l'assiduité, la participation, les travaux de groupe, les devoirs et les activités favorisant l'autonomie. Au secondaire, l'évaluation intègre désormais davantage les travaux pratiques dans les matières scientifiques et techniques, l'expression orale en langues, ainsi que les projets scolaires et les activités de lecture, ces dernières faisant l'objet d'une note sur 20 sans coefficient. Les devoirs surveillés et les compositions restent distincts des autres composantes de l'évaluation continue. À noter que, les prochaines vacances scolaires sont celles d'hiver, prévues du 17 décembre 2026 au soir au 3 janvier 2027 au matin, tandis que les vacances de printemps s'étendront du 18 mars au soir au 4 avril 2027 au matin.

L. Zeggane

COUR D'ORAN

Deux Marocains condamnés à 15 ans de prison ferme pour trafic de drogues

La cour criminelle d'appel d'Oran a condamné récemment deux ressortissants marocains à 15 ans de prison chacun pour leur implication dans un réseau de trafic de stupéfiants, démantelé dans la wilaya de Naâma.
L'affaire, qui concerne six individus, porte notamment sur l'importation, la détention, le transport et la commercialisation de drogues, ainsi que l'appartenance à une organisation criminelle et le port d'armes sans autorisation. Selon les éléments de l'arrêt de renvoi, l'enquête a été déclenchée à la suite d'informations faisant état d'une opération d'acheminement de drogue à travers un passage frontalier, dans la commune de Mekmen Ben Amar, relevant de la wilaya de Naâma.
Deux suspects ont alors été interpellés en possession de 13 kg de kif traité, tandis qu'un troisième complice a réussi à prendre la fuite.
Les investigations ont ensuite permis l'arrestation de deux autres membres présumés du réseau, chargés notamment de récupérer les stupéfiants et de les distribuer aux trafiquants. Une seconde opération, menée de nuit à proximité de la frontière, a également conduit à l'interpellation de deux ressortissants marocains qui transportaient, à dos de bêtes de somme, une quantité de 1 quintal et 82 kg de kif traité. Ils étaient en possession de deux fusils de chasse.
Lors de leur audition, les deux ressortissants marocains ont déclaré travailler sous les ordres d'un compatriote surnommé « Cheikh », en contrepartie de sommes comprises entre 40 et 50 millions de centimes par chargement. À l'issue des procédures judiciaires, les peines prononcées à l'encontre des six accusés ont varié entre 10 et 20 ans de prison, les deux ressortissants marocains ayant écopé chacun de 15 ans de réclusion.

Sarah O.

SOUS-RIRE

